ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

Lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1508 - 30 mai 1997 - prix : 9 F

Gauche ou droite,
premiers ministres et majorité passent,
la bourgeoisie reste,

LE CHANGEMENT, IL FAUDRA L'IMPOSER PAR LA LUTTE !

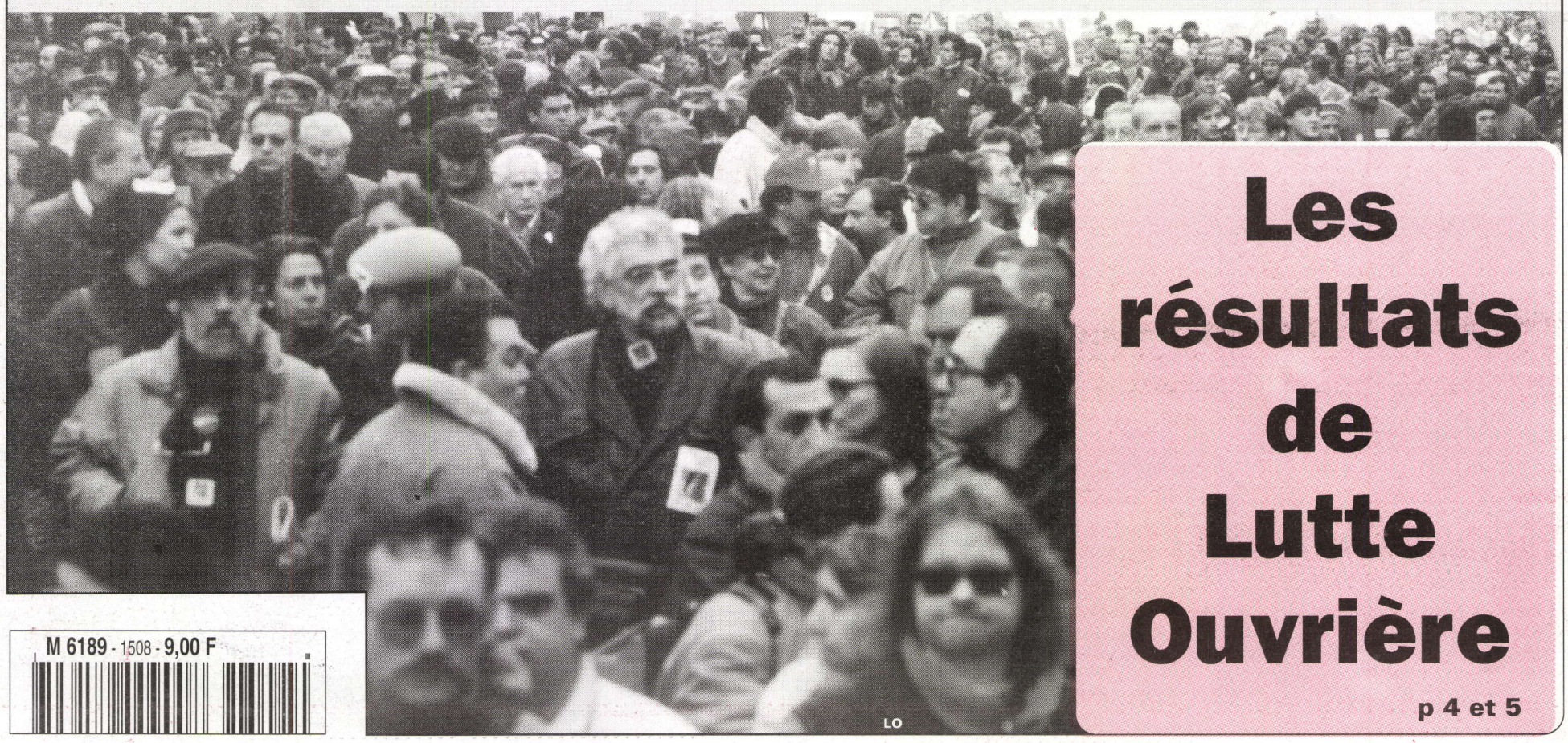

LO

Les résultats de Lutte Ouvrière

p 4 et 5

M 6189 - 1508 - 9,00 F

SOMMAIRE

Élections

6 – La privatisation de France Télécom

7 – Entre deux tours
– Les Verts dans le fromage

16 – Et si Jospin était Premier ministre, qu'y gagneraient les travailleurs
– Les dirigeants du PCF défendent leur avenir de ministres…

Tribune

6 – Gauche, droite, ras-le-bol de marcher au pas du chômage

Dans le monde

8 – OTAN-Russie : un accord contre les peuples

9 – Ex-Zaïre : d'une dictature à l'autre
– Iran : un président islamique « libéral »

10 – Italie : économies programmées… sur le dos de la population
– Irlande du Nord : les ouvriers de Montupet revendiquent

Leur société

11 – Folle vacherie capitaliste
– L'OCDE pour continuer l'austérité

12 – Quand le lait tourne au vinaigre

13 – Emprunt Balladur, une bonne affaire pour la bourgeoisie

Dans les entreprises

13/15 – Échos des entreprises

14 – Air France
– Snecma-Villaroche
– Métaleurop

15 – Renault-Flins

LUTTE OUVRIÈRE À LA RADIO ET À LA TÉLÉVISION

Dans le cadre de la campagne officielle pour les élections législatives, Lutte Ouvrière aura encore droit à un passage de une minute sur les ondes le vendredi 30 mai.

Cette minute passera à la radio, sur *France Inter*, avant le journal de 6h et après celui de 20h.

A la télévision, elle sera diffusée simultanément sur *France 2* et *France 3*, vers 10h30 le matin. Elle sera rediffusée le soir sur les deux chaînes, à l'heure de la fin du journal de 20h de *France 2*.

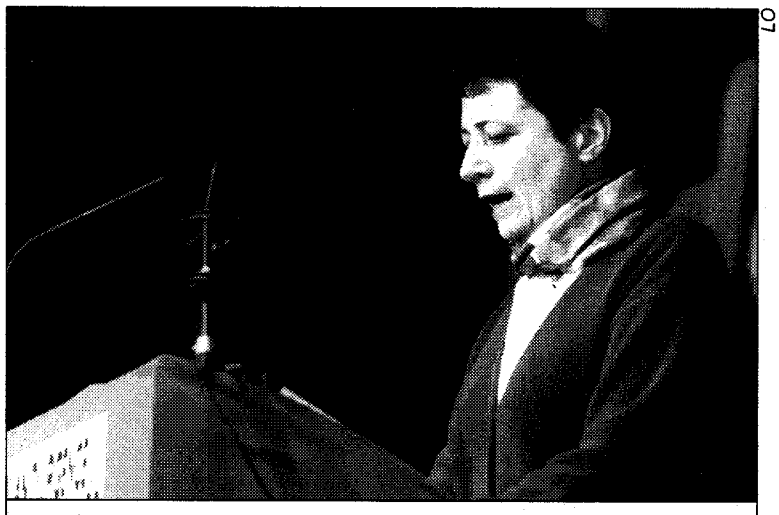

LO

MEETING

avec

Arlette LAGUILLER

à MARTIGUES
(Bouches-du-Rhône)

VENDREDI 6 JUIN
à 20h30

Salle des Grès
Boulevard Léo-Lagrange
(quartier de Ferrières)

LES SCORES DU FRONT NATIONAL

Le score réalisé par le Front National est l'un des faits marquants de ce premier tour. Avec 14,94% des suffrages, contre 12,4% lors des législatives de 1993, le FN marque une nouvelle progression de 630 000 voix. Et le fait que ses candidats aient réussi à égaler le score de Le Pen lors de l'élection présidentielle de 1995, vient confirmer qu'il ne s'agit pas d'un vote protestataire et qu'une partie de l'électorat s'identifie à la démagogie disparate qui sert de politique au Front National.

A l'exception de Paris-ville, des Alpes-Maritimes et de la Mayenne, où il a reculé, le FN a gagné du terrain dans tous les départements. Mais cette progression est très inégale. Elle est plus nette là où le FN réalisait déjà des scores importants en 1993 – le sud-est, l'est et le nord-est du pays, ainsi qu'une partie de la banlieue populaire de Paris – c'est-à-dire dans des régions parmi les plus touchées par le chômage et la dégradation sociale qu'il engendre.

Cette progression permet au Front National de maintenir ses candidats au second tour dans 133 circonscriptions et, en plus, dans un certain nombre d'autres, de pouvoir tenter de marchander le report de ses voix.

Pour les circonscriptions où ses candidats sont toujours en lice, Le Pen se veut « rassembleur », modérant son habituel couplet contre les immigrés par un langage plus respectable, pour éviter d'effrayer l'électorat des partis traditionnels.

Ailleurs, en revanche, là où le Front National n'a pas pu se maintenir, Le Pen monte le ton, jouant les « purs et durs », exigeant des candidats qui voudraient bénéficier d'un appel du Front National en leur faveur, qu'ils « *s'engagent à interrompre le système de dissolution de la France dans l'Europe de Maastricht et à restaurer le principe de la préférence nationale* ».

Du coup la pression qu'exerce le Front National sur la vie politique, et sur les choix des partis traditionnels, se trouve amplifiée bien au-delà de ce qu'il représente effectivement sur le plan électoral. Ce n'est d'ailleurs pas là un phénomène nouveau : cela fait des années que les partis de droite, mais aussi le Parti Socialiste, multiplient les concessions aux thèmes de Le Pen de peur de s'aliéner la frange de leur électorat sensible à la démagogie lepéniste.

Le scrutin du 25 mai permettra donc au Front National de continuer à peser au moins autant, sinon plus, sur la vie politique, quel que soit finalement le nombre de ses élus.

F. R.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 15 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

LES PREMIERS MINISTRES PASSENT, LA BOURGEOISIE RESTE

Ainsi Juppé a été jeté par-dessus bord pour tenter d'éviter le naufrage. Pourtant, par lui-même il ne pesait pas bien lourd et tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il n'a pas fait, toute sa politique, sociale et économique, on nous l'a assez dit pendant deux ans, l'étaient en parfait accord avec Chirac.

Bien entendu, ce n'est pas exceptionnel qu'un chef de gouvernement saute quand il est devenu par trop impopulaire. Les fusibles, cela sert à empêcher la maison de brûler.

Mais ce qui est assez exceptionnel et pour tout dire paniquard, c'est d'avoir fait cela entre deux tours d'une élection législative.

Voilà donc Juppé sur son radeau, en réserve de la République.

Le radeau, ou le placard comme on voudra, est cependant bien confortable puisqu'il s'agit de la mairie de Bordeaux.

Cela dit, il n'a pas fallu longtemps pour que la droite au gouvernement se déconsidère. Deux ans ont suffi à Balladur, de 1993 à 1995, pour le faire. En remportant l'élection présidentielle contre Balladur, Chirac a semblé pouvoir bénéficier d'un nouveau capital.

Mais, promesses ou pas, dans la situation actuelle même s'il l'avait voulu il n'aurait rien pu changer au sort des masses populaires et, avant tout, au chômage. Le grand patronat tient à ses profits. Ils se renouvellent, aussi bons d'année en année, quand ils ne progressent pas. Et dans la mesure où les profits sont bons, la Bourse, elle, s'envole.

Tout cela se traduit par l'appauvrissement des masses populaires. Des impôts qui pèsent plus lourd sur elles que sur les classes riches. Des dizaines, voire des centaines de milliards qui passent des caisses de l'État vers les coffres de la bourgeoisie. Mais par contre, des restrictions pour les services publics, pour les hôpitaux, pour l'éducation nationale, pour les remboursements de soins médicaux, pour les indemnités de chômage. Et la liste est interminable.

Bien sûr, Chirac a supplié à plusieurs reprises de créer quelques emplois mais le patronat n'a aucune raison de sacrifier ses profits pour les hommes politiques de la droite.

Nous l'avions déjà écrit en 1993 quand la droite est revenue au pouvoir. Bien sûr, le grand patronat préfère avoir affaire aux hommes de la droite. Il a plus facilement le contact avec eux. Ils fréquentent les mêmes milieux, appartiennent souvent aux mêmes familles, se reçoivent mutuellement, les châteaux sont faits pour cela. Mais à condition que cela lui rapporte et que cela ne lui coûte rien.

Le grand patronat sait qu'il est aussi bien servi par les hommes de la gauche. Oh, ils font parfois semblant de résister, ils font des coquetteries. Mais ils finissent toujours par céder. Alors, l'alternance, c'est fait pour calmer les masses. Quand on en a assez de la droite, il y a la gauche, toute prête à occuper le chenil. Et quand la gauche a trop déçu, la droite revient, parfois plus forte qu'elle n'était partie, comme en témoigne la montée de l'influence du Front National aujourd'hui, un parti d'extrême droite qui représente un danger mortel pour les travailleurs.

Heureusement que les principaux changements sociaux ne démarrent pas du gouvernement ou du Parlement ! Ce sont en général des bouleversements dans la société qui les provoquent, des crises sociales ou politiques extra-parlementaires ou extra-gouvernementales. Du côté de la gauche il y a eu les grèves de juin 1936 et les événements de mai 1968. Du côté de la droite il y a eu la crise de mai 1958, qui a provoqué le retour de De Gaulle au pouvoir.

Alors, si nous les travailleurs, salariés, nous devons être convaincus que l'utilité des élections est de refléter les mouvements d'opinion, même de façon déformée, car les lois électorales sont là pour le faire, changer notre sort ne se fera que sur le terrain, celui des entreprises, celui des quartiers, celui des luttes sociales.

Cela, le Parti Communiste, avec ses militants et bien qu'il n'ait que 10 % des voix, pourrait le faire. Nous-mêmes, qui obtenons le tiers de ses voix mais qui avons infiniment moins de militants et de sympathisants car nous sommes d'apparition bien plus récente, nous pouvons au moins le tenter, avec l'aide de tous ceux qui, en votant pour nos candidats, ont voté pour les idées qu'ils défendaient.

Les résultats de Lutte Ouvrière

Lutte Ouvrière a présenté des candidats dans 321 circonscriptions, c'est-à-dire plus de la moitié des 577 circonscriptions (y compris les DOM-TOM) mais qui représentent seulement la moitié des électeurs inscrits.

Dans toutes ces circonscriptions, nos résultats sont inférieurs à ceux obtenus par Arlette Laguiller à la présidentielle de 1995, à l'exception de la 6e circonscription de la Seine-Saint-Denis où Arlette était elle-même candidate et où elle obtient 8 %. Par contre, c'est le meilleur résultat que nous ayons jamais obtenu dans des élections législatives. Sur les 321 circonscriptions, nous obtenons 3,06 % des suffrages exprimés, contre 2,15 % en 1993. En 1993, ce n'est que dans deux circonscriptions que nous dépassions les 4 % au lieu de 40 cette année : dans 33 circonscriptions nous obtenons des résultats situés entre 4 et 5 % et dans 7 circonscriptions nous dépassons les 5 %, nous rapprochant ainsi des résultats de la présidentielle.

Évidemment c'est peu et cela n'est pas la traduction d'un courant important qui se dirigerait vers nous. Mais nos candidats ne sont ni des notables ni des politiciens connus et n'ont, vu la précipitation des élections, guère eu la possibilité matérielle de faire campagne autour d'eux, d'autant qu'ils sont tous salariés. C'est pourquoi ce score montre que ceux qui ont voté pour nos candidats n'ont pas voté pour des personnalités connues, mais l'ont fait pour les idées que nous défendons d'un bout de l'année à l'autre.

C'est ainsi que même à Saint-Denis, notre candidat Idilio Valdenebro devance Alain Krivine alors que ce dernier est bien plus connu.

Il est cependant certain que globalement, que ce soit à l'échelle locale ou à l'échelle nationale, l'extrême gauche, et donc Lutte Ouvrière, ne réussit aucune percée conséquente et n'est en mesure de peser ni sur le scrutin du 1er juin ni, a fortiori, sur les échéances politiques à venir. Du moins celles qui auront l'Assemblée ou les élections pour cadre.

Car il est d'autres formes d'action politique que la participation aux élections. Dans les pays comme la France, derrière la façade démocratique, tous les leviers de commande sont tenus, directement ou indirectement, par la bourgeoisie et aucune élection ne peut réellement changer la situation des classes populaires. Par contre, les scrutins sont des reflets des changements dans l'opinion et, à ce titre, peuvent avoir une influence sur les opinions elles-mêmes.

A notre niveau, nous partons défavorisés par rapport aux partis qui disposent d'énormes moyens humains et financiers.

Mais l'accroissement de notre rayonnement, que traduisent nos résultats pour faibles qu'ils soient, peut nous permettre, avec l'aide de ceux qui ont voté pour nous, d'intervenir utilement dans la vie politique et sociale en dehors des échéances électorales.

département	cir.	exp.	voix	%	rappel 1993 exp.	rappel 1993 voix	rappel 1993 %
01 AIN	1	46 965	1 047	2,23 %	46 865	720	1,54 %
01 AIN	2	46 668	1 581	3,39 %			
01 AIN	3	44 219	1 459	3,30 %			
02 AISNE	1	47 019	2 712	5,77 %	46 833	1 703	3,64 %
02 AISNE	2	50 253	1 474	2,93 %	24 096	340	1,41 %
02 AISNE	3	50 214	1 691	3,37 %			
02 AISNE	4	51 497	2 305	4,48 %	49 299	1 720	3,49 %
02 AISNE	5	49 850	2 042	4,10 %	48 650	1 270	2,61 %
06 ALPES-MARIT.	1	33 962	586	1,73 %			
06 ALPES-MARIT.	6	55 278	860	1,56 %			
08 ARDENNES	1	45 368	1 474	3,25 %			
08 ARDENNES	2	41 275	828	2,01 %	38 951	686	1,76 %
08 ARDENNES	3	40 372	998	2,47 %			
09 ARIEGE	1	35 365	928	2,62 %			
10 AUBE	1	35 286	1 143	3,24 %			
10 AUBE	2	42 872	1 367	3,19 %			
10 AUBE	3	44 573	1 301	2,92 %	45 074	914	2,03 %
13 B.-DU-RHONE	1	32 890	695	2,11 %			
13 B.-DU-RHONE	3	25 655	628	2,45 %	27 063	347	1,28 %
13 B.-DU-RHONE	4	25 491	508	1,99 %	26 877	350	1,30 %
13 B.-DU-RHONE	7	27 998	625	2,23 %	28 183	374	1,33 %
13 B.-DU-RHONE	8	36 198	918	2,54 %	35 385	538	1,52 %
13 B.-DU-RHONE	13	53 815	1 296	2,41 %	49 124	696	1,42 %
13 B.-DU-RHONE	16	50 944	1 098	2,16 %			
16 CHARENTE	1	38 413	1 046	2,72 %	37 542	1 136	3,03 %
16 CHARENTE	4	39 099	1 344	3,44 %	37 724	744	1,97 %
18 CHER	1	47 654	1 808	3,79 %	48 812	1 421	2,91 %
18 CHER	2	42 979	2 243	5,22 %	43 575	1 150	2,64 %
18 CHER	3	54 429	2 260	4,15 %	55 443	1 745	3,15 %
21 COTE-D'OR	1	40 457	787	1,95 %	39 825	534	1,34 %
21 COTE-D'OR	2	36 350	887	2,44 %	35 479	859	2,42 %
21 COTE-D'OR	3	39 672	964	2,43 %	37 283	572	1,53 %
21 COTE-D'OR	4	45 063	1 258	2,79 %	43 101	1 103	2,56 %
21 COTE-D'OR	5	49 198	1 148	2,33 %			
22 CTES-D'ARMOR	1	52 658	1 441	2,74 %	53 891	1 039	1,93 %
22 CTES-D'ARMOR	5	61 579	1 838	2,98 %	63 725	1 263	1,98 %
25 DOUBS	1	40 360	1 156	2,86 %	39 517	696	1,76 %
25 DOUBS	2	43 712	1 426	3,26 %	43 041	909	2,11 %
25 DOUBS	3	42 687	1 485	3,48 %	41 795	1 159	2,77 %
25 DOUBS	4	42 989	1 217	2,83 %	41 482	913	2,20 %
25 DOUBS	5	44 064	1 081	2,45 %	44 062	766	1,74 %
26 DROME	1	40 640	1 008	2,48 %	41 733	801	1,92 %
26 DROME	4	46 271	1 067	2,31 %			
27 EURE	2	43 753	1 310	2,99 %			
28 EURE- &-LOIR	1	48 729	1 871	3,84 %			
28 EURE- &-LOIR	3	43 586	1 393	3,20 %			
29 FINISTERE	2	43 816	1 143	2,61 %	44 675	603	1,35 %
30 GARD	4	52 228	1 288	2,47 %	50 761	759	1,50 %
30 GARD	5	52 532	1 591	3,03 %	49 941	1 021	2,04 %
31 HTE-GARONNE	1	36 392	911	2,50 %			
31 HTE-GARONNE	2	60 219	1 670	2,77 %	58 630	1 069	1,82 %
31 HTE-GARONNE	3	50 010	1 517	3,03 %	47 501	1 099	2,31 %
31 HTE-GARONNE	4	29 290	790	2,70 %	30 280	461	1,52 %
31 HTE-GARONNE	5	72 640	2 473	3,40 %	68 235	1 831	2,68 %
31 HTE-GARONNE	6	65 965	2 240	3,40 %	60 398	1 323	2,19 %
31 HTE-GARONNE	7	70 618	1 715	2,43 %	66 303	1 831	2,76 %
31 HTE-GARONNE	8	51 410	1 077	2,09 %			
33 GIRONDE	1	45 084	881	1,95 %	44 875	1 073	2,39 %
33 GIRONDE	3	41 554	987	2,38 %	40 838	774	1,90 %
33 GIRONDE	4	48 708	1 215	2,49 %	45 102	1 279	2,84 %
33 GIRONDE	6	49 562	1 429	2,88 %	47 634	979	2,06 %
33 GIRONDE	7	56 197	1 479	2,63 %	53 089	1 390	2,62 %
34 HERAULT	2	34 740	1 060	3,05 %	33 718	559	1,66 %
35 ILLE- &-VILAINE	1	41 294	1 728	4,18 %	41 945	1 252	2,98 %
35 ILLE- &-VILAINE	2	53 200	1 833	3,45 %	52 958	1 505	2,84 %
35 ILLE- &-VILAINE	3	48 802	1 921	3,94 %	49 167	1 270	2,58 %
35 ILLE- &-VILAINE	4	58 297	2 180	3,74 %			
35 ILLE- &-VILAINE	5	65 155	2 659	4,08 %	66 028	1 963	2,97 %
37 INDRE- &-LOIR	1	31 208	829	2,66 %	32 974	704	2,14 %
37 INDRE- &-LOIR	2	51 684	1 600	3,10 %			
37 INDRE- &-LOIR	3	55 516	1 701	3,06 %	54 407	1 884	3,46 %
37 INDRE- &-LOIR	4	50 387	2 212	4,39 %	50 859	1 724	3,39 %
37 INDRE- &-LOIR	5	44 602	2 032	4,56 %	44 567	1 217	2,73 %
38 ISERE	1	45 838	989	2,16 %	48 293	706	1,46 %
38 ISERE	2	40 612	1 496	3,68 %	40 358	1 111	2,75 %
38 ISERE	3	32 367	1 012	3,13 %	33 105	583	1,76 %
38 ISERE	4	45 472	1 210	2,66 %	46 417	1 020	2,20 %
38 ISERE	5	48 296	1 583	3,28 %	46 168	875	1,90 %
38 ISERE	7	49 832	1 915	3,84 %	50 336	1 336	2,65 %
38 ISERE	8	57 155	1 729	3,03 %			
38 ISERE	9	47 866	1 360	2,84 %			
39 JURA	1	39 028	1 041	2,67 %			
39 JURA	3	44 506	896	2,01 %	42 604	733	1,72 %
42 LOIRE	1	40 496	1 200	2,96 %			
42 LOIRE	2	30 831	822	2,67 %	33 344	425	1,27 %
42 LOIRE	3	47 535	1 266	2,66 %	46 798	675	1,44 %
42 LOIRE	5	42 834	1 336	3,12 %	44 888	971	2,16 %
44 LOIRE-ATL.	3	50 640	1 601	3,16 %	48 753	1 241	2,55 %
44 LOIRE-ATL.	4	44 874	1 746	3,89 %	42 947	1 190	2,77 %
44 LOIRE-ATL.	7	56 501	1 731	3,06 %	55 470	1 339	2,41 %
44 LOIRE-ATL.	8	44 840	2 002	4,46 %	44 297	1 094	2,47 %
45 LOIRET	1	47 863	1 499	3,13 %	49 040	908	1,85 %
45 LOIRET	2	47 267	1 646	3,48 %	48 800	1 295	2,65 %
45 LOIRET	3	50 469	1 281	2,54 %	51 732	749	1,45 %
45 LOIRET	4	56 528	1 578	2,79 %	58 390	1 115	1,91 %
45 LOIRET	5	54 026	1 696	3,14 %	55 167	1 562	2,83 %
46 LOT	2	43 029	886	2,06 %	44 681	587	1,31 %
49 MAINE- &-LOIRE	1	45 396	1 868	4,11 %			
49 MAINE- &-LOIRE	2	49 118	1 875	3,82 %	49 044	1 131	2,31 %
49 MAINE- &-LOIRE	5	44 094	1 910	4,33 %	43 258	1 830	4,23 %
49 MAINE- &-LOIRE	6	53 438	2 232	4,18 %	51 415	1 834	3,57 %
49 MAINE- &-LOIRE	7	42 519	1 917	4,51 %	42 882	1 345	3,14 %
50 MANCHE	5	42 848	1 555	3,63 %	43 538	1 393	3,20 %
51 MARNE	1	32 718	1 073	3,28 %			
51 MARNE	2	38 807	1 320	3,40 %	38 722	1 121	2,89 %
51 MARNE	5	41 035	1 216	2,96 %			
52 HTE-MARNE	1	48 733	2 143	4,40 %	49 548	1 069	2,16 %
52 HTE-MARNE	2	42 173	1 199	2,84 %			
54 M.- &-MOSELLE	1	28 779	1 224	4,25 %	30 125	632	2,10 %
54 M.- &-MOSELLE	2	46 199	1 868	4,04 %	45 722	870	1,90 %
54 M.- &-MOSELLE	3	34 761	1 285	3,70 %	35 588	831	2,34 %
54 M.- &-MOSELLE	4	46 556	2 370	5,09 %	47 029	1 226	2,61 %
54 M.- &-MOSELLE	5	42 566	1 906	4,48 %			
54 M.- &-MOSELLE	6	46 534	1 958	4,21 %	43 973	985	2,24 %
54 M.- &-MOSELLE	7	42 079	1 277	3,03 %			
56 MORBIHAN	5	48 387	1 325	2,74 %	51 024	776	1,52 %
57 MOSELLE	1	42 809	1 512	3,53 %	39 964	807	2,02 %
57 MOSELLE	2	42 593	1 783	4,19 %			
57 MOSELLE	3	40 535	1 260	3,11 %			
57 MOSELLE	4	44 742	1 437	3,21 %			
57 MOSELLE	6	40 281	1 540	3,82 %			
57 MOSELLE	7	46 012	1 559	3,39 %			
57 MOSELLE	8	44 404	2 381	5,36 %	41 468	1 257	3,03 %
57 MOSELLE	9	39 527	1 411	3,57 %			
57 MOSELLE	10	40 325	2 118	5,25 %	38 807	1 500	3,87 %
58 NIEVRE	1	36 275	1 260	3,47 %	37 143	944	2,54 %
59 NORD	1	32 022	1 179	3,68 %	33 581	703	2,09 %
59 NORD	2	42 734	1 906	4,46 %	43 174	1 196	2,77 %
59 NORD	5	54 051	1 769	3,27 %	52 709	1 512	2,87 %
59 NORD	7	41 187	1 664	4,04 %	42 063	1 080	2,57 %
59 NORD	8	39 886	1 430	3,59 %	40 221	1 136	2,82 %
59 NORD	10	45 705	1 380	3,02 %			
59 NORD	11	55 148	1 712	3,10 %	53 980	1 223	2,27 %
59 NORD	12	45 392	2 396	5,28 %	45 617	893	1,96 %
59 NORD	13	41 839	1 183	2,83 %			
59 NORD	16	53 083	1 773	3,34 %	51 255	1 161	2,27 %
59 NORD	17	47 812	1 296	2,71 %	48 015	907	1,89 %
59 NORD	19	52 202	2 001	3,83 %			
59 NORD	20	51 654	1 314	2,54 %	51 317	1 038	2,02 %
59 NORD	21	49 667	1 167	2,35 %	50 446	709	1,41 %
59 NORD	22	51 923	1 133	2,18 %			
59 NORD	23	42 828	1 280	2,99 %	43 131	942	2,18 %
59 NORD	24	42 807	1 328	3,10 %	44 558	988	2,22 %
60 OISE	1	50 580	2 038	4,03 %	50 601	1 303	2,58 %
60 OISE	2	51 651	1 901	3,68 %	50 745	1 490	2,94 %
60 OISE	3	41 573	1 348	3,24 %	41 804	969	2,32 %
60 OISE	4	50 621	1 693	3,34 %			
60 OISE	5	47 613	1 453	3,05 %	41 281	1 222	2,96 %
60 OISE	6	45 952	1 062	2,31 %	42 907	1 296	3,02 %
60 OISE	7	44 598	1 964	4,40 %	42 910	1 329	3,10 %
61 ORNE	1	44 968	1 144	2,54 %			
62 P.-DE-CALAIS	5	39 248	1 352	3,44 %			
62 P.-DE-CALAIS	6	43 566	1 822	4,18 %			
62 P.-DE-CALAIS	8	46 904	1 881	4,01 %	46 122	1 928	4,18 %
62 P.-DE-CALAIS	9	52 568	2 180	4,15 %			
62 P.-DE-CALAIS	10	49 163	1 899	3,86 %			
62 P.-DE-CALAIS	11	61 435	2 317	3,77 %	60 085	1 562	2,60 %
62 P.-DE-CALAIS	12	51 576	2 316	4,49 %	51 896	1 366	2,63 %
62 P.-DE-CALAIS	13	47 213	1 916	4,06 %	47 112	1 390	2,95 %
62 P.-DE-CALAIS	14	50 613	1 373	2,71 %	49 585	973	1,96 %
63 PUY-DE-DOME	1	35 569	1 104	3,10 %	37 359	786	2,10 %
63 PUY-DE-DOME	2	44 543	1 571	3,53 %	45 072	968	2,15 %
63 PUY-DE-DOME	5	41 576	1 199	2,88 %	43 547	1 000	2,30 %
65 HTES-PYR.	2	41 567	1 073	2,58 %			

Aux Antilles — Les résultats de Combat Ouvrier

Lutte Ouvrière avait soutenu les candidats présentés par Combat Ouvrier dans la première et la troisième circonscriptions de la Guadeloupe et dans la troisième circonscription de la Martinique. En Guadeloupe, nos camarades Séné et Anaïs ont obtenu respectivement 0,58 % et 0,81 % des votes. En Martinique, notre camarade Joachim-Arnaud a totalisé 7,31 % des suffrages.

Guadeloupe

1ère circonscription (Les Abymes, Pointe-à-Pitre)
Suffrages exprimés : 25 795 – Gérard Séné : 150 voix (0,58 %)

3e circonscription (Cepasterre, Belle-Eau, Pointe-Noire)
Suffrages exprimés : 26 109 – Philippe Anaïs : 211 voix (0,81 %)

Martinique

3e circonscription (Fort-de-France IV, V, VI, VII, VIII)
Suffrages exprimés : 17 672 – Ghislaine Joachim-Arnaud : 1 292 voix (7,31 %)

65 HTES-PYR.	3	32 947	1 150	3,49 %	33 563	496	1,48 %
66 PYR.-ORIENT.	1	37 800	672	1,78 %	36 661	377	1,03 %
66 PYR.-ORIENT.	2	50 659	854	1,69 %	46 691	623	1,33 %
67 BAS-RHIN	1	30 227	684	2,26 %			
67 BAS-RHIN	2	29 595	975	3,29 %	29 021	576	1,98 %
67 BAS-RHIN	3	36 673	918	2,50 %	36 347	470	1,29 %
67 BAS-RHIN	4	62 553	1 804	2,88 %	59 163	893	1,51 %
67 BAS-RHIN	9	59 472	1 762	2,96 %			
68 HAUT-RHIN	1	40 945	1 221	2,98 %			
68 HAUT-RHIN	2	44 361	1 845	4,16 %			
68 HAUT-RHIN	3	50 664	1 325	2,62 %	49 548	1 132	2,28 %
68 HAUT-RHIN	4	40 878	920	2,25 %			
68 HAUT-RHIN	5	31 598	897	2,84 %	32 535	424	1,30 %
68 HAUT-RHIN	6	43 370	1 053	2,43 %	42 763	906	2,12 %
68 HAUT-RHIN	7	44 184	1 530	3,46 %	41 849	1 115	2,66 %
69 RHONE	1	34 145	1 156	3,39 %	34 575	811	2,35 %
69 RHONE	2	38 265	1 235	3,23 %	40 947	574	1,40 %
69 RHONE	3	34 868	1 032	2,96 %	36 245	614	1,69 %
69 RHONE	4	39 139	1 080	2,76 %	40 438	596	1,47 %
69 RHONE	6	38 835	1 072	2,76 %	39 672	504	1,27 %
69 RHONE	7	34 412	1 029	2,99 %	35 125	577	1,64 %
69 RHONE	8	46 762	1 180	2,52 %	46 524	956	2,05 %
69 RHONE	9	43 367	971	2,24 %	43 340	727	1,68 %
69 RHONE	11	44 675	1 531	3,43 %	43 088	1 023	2,37 %
69 RHONE	12	43 474	1 019	2,34 %	44 153	736	1,67 %
69 RHONE	13	50 968	1 399	2,74 %	50 328	947	1,88 %
69 RHONE	14	29 121	1 091	3,75 %	28 405	531	1,87 %
70 HTE-SAONE	1	41 575	1 262	3,04 %	41 124	1 013	2,46 %
70 HTE-SAONE	2	38 741	1 598	4,12 %	38 300	1 104	2,88 %
71 SAONE- &-LOIRE	1	37 264	918	2,46 %			
71 SAONE- &-LOIRE	3	44 684	1 049	2,35 %	45 243	906	2,00 %
71 SAONE- &-LOIRE	4	39 600	1 015	2,56 %	39 043	651	1,67 %
71 SAONE- &-LOIRE	5	38 858	1 063	2,74 %	38 838	773	1,99 %
72 SARTHE	1	42 262	1 153	2,73 %	42 206	826	1,96 %
72 SARTHE	2	49 916	1 777	3,56 %	48 785	805	1,65 %
72 SARTHE	4	46 953	1 514	3,22 %	46 984	912	1,94 %
72 SARTHE	5	52 802	1 694	3,21 %			
73 SAVOIE	1	55 115	1 363	2,47 %			
73 SAVOIE	3	52 287	974	1,86 %			
74 HTE-SAVOIE	2	42 407	1 162	2,74 %			
75 PARIS	1	33 866	720	2,13 %			
75 PARIS	2	36 834	697	1,89 %	39 769	643	1,62 %
75 PARIS	3	28 449	447	1,57 %			
75 PARIS	4	31 152	589	1,89 %	34 135	552	1,62 %
75 PARIS	5	24 250	743	3,06 %	26 163	652	2,49 %
75 PARIS	6	33 678	1 063	3,16 %	34 820	891	2,56 %
75 PARIS	7	34 063	1 144	3,36 %	35 822	816	2,28 %
75 PARIS	8	39 631	954	2,41 %	41 653	759	1,82 %
75 PARIS	9	33 399	1 076	3,22 %	33 882	528	1,56 %
75 PARIS	10	38 045	1 081	2,84 %	39 534	831	2,10 %
75 PARIS	11	34 668	896	2,58 %			
75 PARIS	12	38 860	775	1,99 %	42 204	548	1,30 %
75 PARIS	13	40 710	918	2,25 %			
75 PARIS	16	32 084	514	1,60 %			
75 PARIS	17	29 721	919	3,09 %	32 269	688	2,13 %
75 PARIS	18	30 535	836	2,74 %	33 831	801	2,37 %
75 PARIS	19	24 304	989	4,07 %	24 956	618	2,48 %
75 PARIS	20	34 917	988	2,83 %	35 315	650	1,84 %
75 PARIS	21	40 086	1 172	2,92 %	41 609	850	2,04 %
76 SEINE-MARIT.	1	35 132	1 070	3,05 %	37 477	879	2,35 %
76 SEINE-MARIT.	3	35 591	769	2,16 %	36 714	728	1,98 %
76 SEINE-MARIT.	4	46 788	1 214	2,59 %	45 735	1 453	3,18 %
76 SEINE-MARIT.	5	55 713	1 470	2,64 %	54 227	1 370	2,53 %
76 SEINE-MARIT.	11	47 842	1 532	3,20 %	47 676	1 713	3,59 %
77 SEINE- &-MARNE	1	48 816	1 449	2,97 %	50 312	905	1,80 %
77 SEINE- &-MARNE	2	45 094	1 276	2,83 %	46 645	891	1,91 %
77 SEINE- &-MARNE	3	43 922	1 521	3,46 %	43 657	924	2,12 %
77 SEINE- &-MARNE	5	47 532	1 360	2,86 %	46 768	908	1,94 %
77 SEINE- &-MARNE	6	45 362	1 571	3,46 %	37 545	784	2,09 %
77 SEINE- &-MARNE	7	47 614	1 541	3,24 %	48 003	878	1,83 %
77 SEINE- &-MARNE	8	50 982	1 519	2,98 %	47 960	786	1,64 %
77 SEINE- &-MARNE	9	53 671	1 943	3,62 %	52 532	1 176	2,24 %
78 YVELINES	4	43 183	1 058	2,45 %	45 609	754	1,65 %
78 YVELINES	5	41 194	821	1,99 %	43 354	545	1,26 %
78 YVELINES	6	35 569	754	2,12 %	37 255	505	1,36 %
78 YVELINES	7	43 759	1 244	2,84 %	44 442	586	1,32 %
78 YVELINES	8	39 311	880	2,24 %	38 088	593	1,56 %
78 YVELINES	9	50 383	1 479	2,94 %	50 004	916	1,83 %
78 YVELINES	11	32 843	964	2,94 %	32 937	594	1,80 %
78 YVELINES	12	41 014	1 034	2,52 %	41 389	676	1,63 %
80 SOMME	1	37 336	1 049	2,81 %	35 833	686	1,91 %
80 SOMME	2	60 898	1 272	2,09 %	40 987	1 048	2,56 %
80 SOMME	3	48 957	1 540	3,15 %			
80 SOMME	4	48 600	1 367	2,81 %			
80 SOMME	5	46 087	1 535	3,33 %	46 135	1 371	2,97 %
80 SOMME	6	51 840	1 767	3,41 %	50 292	1 696	3,37 %
81 TARN	1	39 280	753	1,92 %	39 595	461	1,16 %
81 TARN	3	40 236	956	2,38 %			
82 TARN-&-GAR.	1	51 063	1 037	2,03 %	51 808	826	1,59 %
83 VAR	7	56 059	974	1,74 %			
86 VIENNE	1	47 443	1 310	2,76 %			
86 VIENNE	4	45 997	1 851	4,02 %	47 972	1 342	2,80 %
87 HTE-VIENNE	1	34 955	1 187	3,40 %	37 142	740	1,99 %
87 HTE-VIENNE	2	51 667	1 461	2,83 %			
87 HTE-VIENNE	3	44 252	1 677	3,79 %	47 186	1 303	2,76 %
87 HTE-VIENNE	4	47 393	1 867	3,94 %	47 582	1 219	2,56 %
88 VOSGES	1	48 457	1 310	2,70 %			
89 YONNE	1	45 699	1 139	2,49 %			
89 YONNE	2	46 106	1 356	2,94 %			
90 TERR. DE BELFORT	1	27 433	899	3,28 %	27 486	641	2,33 %
90 TERR. DE BELFORT	2	30 485	1 291	4,23 %	29 697	635	2,14 %
91 ESSONNE	1	37 133	1 067	2,87 %	36 987	546	1,48 %
91 ESSONNE	2	46 826	1 276	2,72 %	47 741	1 053	2,21 %
91 ESSONNE	3	53 786	1 793	3,33 %	53 760	1 244	2,31 %
91 ESSONNE	4	47 493	1 415	2,98 %	46 300	930	2,01 %
91 ESSONNE	5	40 570	1 136	2,80 %	41 618	639	1,54 %
91 ESSONNE	6	43 226	1 213	2,81 %	44 478	883	1,99 %
91 ESSONNE	7	43 286	1 220	2,82 %	44 677	738	1,65 %
91 ESSONNE	8	43 444	1 191	2,74 %	44 912	758	1,69 %
91 ESSONNE	9	43 161	1 349	3,13 %	44 167	694	1,57 %
91 ESSONNE	10	34 689	1 046	3,02 %	35 805	670	1,87 %
92 HTS-DE-SEINE	1	33 943	958	2,82 %	35 585	552	1,55 %
92 HTS-DE-SEINE	2	33 766	917	2,72 %	36 938	574	1,55 %
92 HTS-DE-SEINE	3	40 283	1 077	2,67 %	42 739	718	1,68 %
92 HTS-DE-SEINE	4	37 295	739	1,98 %	40 041	512	1,28 %
92 HTS-DE-SEINE	5	32 613	713	2,19 %	34 650	499	1,44 %
92 HTS-DE-SEINE	6	37 485	663	1,77 %			
92 HTS-DE-SEINE	9	33 437	561	1,68 %			
92 HTS-DE-SEINE	10	34 547	878	2,54 %	35 418	530	1,50 %
92 HTS-DE-SEINE	11	37 724	965	2,56 %	39 628	567	1,43 %
92 HTS-DE-SEINE	12	49 148	1 240	2,52 %	49 438	894	1,81 %
92 HTS-DE-SEINE	13	52 764	1 330	2,52 %			
93 SEINE-ST-DENIS	1	27 678	850	3,07 %	29 562	711	2,41 %
93 SEINE-ST-DENIS	2	27 753	786	2,83 %	28 739	482	1,68 %
93 SEINE-ST-DENIS	3	26 806	895	3,34 %	29 053	539	1,86 %
93 SEINE-ST-DENIS	4	25 640	723	2,82 %	27 255	463	1,70 %
93 SEINE-ST-DENIS	5	31 247	885	2,83 %	32 734	604	1,85 %
93 SEINE-ST-DENIS	6	33 356	2 686	8,05 %	35 393	1 385	3,91 %
93 SEINE-ST-DENIS	7	26 975	943	3,50 %	28 374	487	1,72 %
93 SEINE-ST-DENIS	8	35 067	1 477	4,21 %	37 409	709	1,90 %
93 SEINE-ST-DENIS	9	32 456	1 133	3,49 %	33 811	751	2,22 %
93 SEINE-ST-DENIS	10	29 430	852	2,90 %	29 764	455	1,53 %
93 SEINE-ST-DENIS	11	33 497	856	2,56 %	33 061	429	1,30 %
93 SEINE-ST-DENIS	12	36 188	869	2,40 %	37 047	568	1,53 %
93 SEINE-ST-DENIS	13	36 544	1 088	2,98 %	37 255	598	1,61 %
94 VAL-DE-MARNE	1	33 008	793	2,40 %	34 497	480	1,39 %
94 VAL-DE-MARNE	2	36 605	966	2,64 %	37 445	532	1,42 %
94 VAL-DE-MARNE	3	40 359	884	2,19 %	41 622	526	1,26 %
94 VAL-DE-MARNE	4	40 439	1 099	2,72 %			
94 VAL-DE-MARNE	5	35 571	976	2,74 %			
94 VAL-DE-MARNE	6	43 356	909	2,10 %			
94 VAL-DE-MARNE	7	33 883	777	2,29 %			
94 VAL-DE-MARNE	8	34 755	889	2,56 %	35 261	671	1,90 %
94 VAL-DE-MARNE	9	28 985	751	2,59 %	30 494	413	1,35 %
94 VAL-DE-MARNE	10	33 749	1 234	3,66 %	36 571	776	2,12 %
94 VAL-DE-MARNE	11	32 552	977	3,00 %	34 960	778	2,23 %
94 VAL-DE-MARNE	12	38 179	1 438	3,77 %	38 722	793	2,05 %
95 VAL-D'OISE	2	60 057	1 564	2,60 %	57 999	1 019	1,76 %
95 VAL-D'OISE	3	46 616	1 356	2,91 %			
95 VAL-D'OISE	4	43 123	1 181	2,74 %	44 628	796	1,78 %
95 VAL-D'OISE	5	37 430	1 020	2,73 %	37 832	917	2,42 %
95 VAL-D'OISE	6	40 576	1 132	2,79 %			
95 VAL-D'OISE	7	46 368	1 574	3,39 %			
95 VAL-D'OISE	8	27 454	530	1,93 %	28 269	388	1,37 %
95 VAL-D'OISE	9	36 062	1 170	3,24 %	35 933	588	1,64 %
97 LA REUNION	1	26 872	568	2,11 %	30 419	114	0,37 %
97 LA REUNION	5	37 225	1 181	3,17 %			
TOTAL SUR 321 cir.		**13 785 175**	**421 877**	**3,06 %**	10117747 *	217104	2,15 %

* sur 238 circonscriptions

NOS PRÉCÉDENTS RÉSULTATS

Lors des élections législatives de 1993, Lutte Ouvrière était présente dans 247 circonscriptions, qui pour 238 d'entre elles recoupent celles où nous étions présents pour les élections du 25 mai.

En 1995 bien sûr, la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle concernait tout l'électorat. De même qu'en 1994 la liste Lutte Ouvrière aux élections européennes.

Voici les résultats comparés, le pourcentage étant chaque fois calculé par rapport au nombre de suffrages exprimés dans les circonscriptions concernées par nos candidatures :

années	élections	nb de voix	%	présence
1993	législatives	227 900	2,15 %	247 circonscriptions
1994	européennes	442 209	2,28 %	ens. du territoire
1995	présidentielle	1 615 552	5,30 %	ens. du territoire
1997	législatives	421 877	3,06 %	321 circonscriptions

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

GAUCHE, DROITE, RAS-LE-BOL DE MARCHER AU PAS DU CHÔMAGE !

Pour ce premier tour des législatives 1997, en attendant le second, c'est donc la droite gouvernementale qui a pris une veste au profit de la gauche… En 1993, c'était l'inverse. Cela fait partie de ce qu'on appelle l'alternance.

Il est donc possible, possible seulement, qu'à l'issue du second tour Jospin se retrouve à la place de Juppé, ou plutôt Seguin ou Balladur, les nouveaux favoris de la droite. Possible également que dans six mois, si la gauche remporte effectivement la majorité des sièges à l'assemblée, Jospin soit aussi impopulaire que Juppé ! Pour les mêmes raisons. Car le changement dont parle Jospin ne sera ni rose, ni même rose pâle. Il ne vaudra pas plus cher que le « nouvel » élan de Chirac, avec les mêmes recettes : création de contrats précaires sans vrais emplois et subventions au patronat. La réduction du temps de travail à 35 heures ? Si elle se fait, il ne sera pas possible en même temps d'augmenter les salaires, dit Jospin. Et cela devra se négocier, sur trois ans, progressivement, branche par branche, entreprise par entreprise. Bref, selon le rapport de force local entre patrons et ouvriers, comme maintenant.

En fait, Jospin a passé toute sa campagne électorale à rassurer le patronat et la bourgeoisie en leur disant que comme ministre sous Chirac, il fera aussi bien que Chirac sous Mitterrand ! Le gouvernement parlera d'« une seule voix » a-t-il assuré. C'est ce qu'on appelle la cohabitation, le concubinage gauche-droite, où tout ce beau monde s'entend sur le dos des travailleurs.

Tout cela, Chirac le savait d'ailleurs très bien quand il a décidé de dissoudre la chambre des députés. Il savait qu'il prenait le risque de devoir présider un gouvernement de gauche, ce qui après tout n'était qu'un risque tout à fait acceptable pour un politicien qui, stature présidentielle oblige, ne tient pas plus que cela à dépendre trop étroitement de sa propre majorité. Et si Juppé et bon nombre de députés de droite ont fait les frais du pari présidentiel et bel et bien pris une veste, celle de Chirac était suffisamment réversible pour qu'il s'en remette rapidement. De la même façon que Mitterrand avait goûté aux plaisirs de la cohabitation avec la droite en laissant aux ministres socialistes le soin d'assumer l'échec électoral des socialistes, Chirac n'a pas hésité à jouer quitte ou double et à renvoyer sa propre majorité aux urnes, quitte, en cas de pari perdu, à gouverner avec une gauche bien douce et bien docile.

Les travailleurs doivent le savoir. S'il y a victoire de la gauche lors de ce second tour, ce ne sera pas leur victoire. Ce ne sera pas la défaite de Chirac ni de la bourgeoisie. Et les dirigeants du parti communiste qui en appellent « au rassemblement des forces de gauche », pour servir une fois de plus de paillasson à un futur gouvernement anti-ouvrier socialiste, mentent eux aussi aux travailleurs, comme les autres. Cela fera une belle jambe au monde du travail d'avoir quelques ministres communistes pieds et poings liés au gouvernement pour acquiescer à la politique d'austérité des socialistes.

La question de l'heure, pour la classe ouvrière, ce n'est pas la couleur du prochain gouvernement. C'est la capacité des travailleurs à préparer le troisième tour social qui leur permettrait d'imposer le vrai changement, où ce serait les patrons qui obéiraient aux travailleurs et pas l'inverse. Car les travailleurs mobilisés tous ensemble auraient la force d'interdire les licenciements, de faire embaucher massivement dans les services publics, de diminuer le temps de travail sans perte de salaire, de contrôler les mouvements des capitaux et des bénéfices patronaux.

Cette perspective-là, les grands partis de gauche ne la défendent surtout pas. Et c'est bien pourquoi ils sont incapables de faire barrage aux démagogues comme Le Pen, dont la formation vient encore de gagner deux points lors de ce premier tour.

Le rempart à l'extrême-droite, ce ne peut être que les travailleurs eux-mêmes, tous unis dans la lutte et la conscience de leur force. Cette perspective, ce sont les candidats d'une partie de l'extrême-gauche, en particulier ceux de Lutte Ouvrière, qui l'ont défendue dans cette campagne électorale. Leurs scores sont restés modestes, mais ils ont augmenté depuis les dernières législatives, confirmant en partie les 5,3 % qui s'étaient portés sur Arlette Laguiller lors des présidentielles de 1995.

Ces scores sont encore faibles, mais ils montrent que la combativité et la conscience prolétarienne progressent chez bon nombre de travailleurs. Sans compter que bien des militants communistes préféreraient que leur parti tienne le langage d'Arlette Laguiller plutôt que celui de Robert Hue. Car au-delà des péripéties électorales, c'est l'union des travailleurs en lutte qui est le seul véritable gage d'un changement véritable.

Huguette CHEVIREAU

Élections

LA PRIVATISATION DE FRANCE TÉLÉCOM PROMESSES ET EAU DE ROSE

Au début de la campagne électorale, Jospin a déclaré que si la gauche revenait au gouvernement, il arrêterait le processus de privatisation de France Télécom.

Ce processus venait d'ailleurs d'être suspendu à cause de la dissolution inopinée de l'Assemblée ; les banques avaient décidé alors de reporter la procédure imminente d'introduction d'une partie du capital de France Télécom sur les marchés boursiers, car les circonstances n'étaient du coup plus très propices pour l'opération « grand public » prévue.

Cependant, des nuances n'ont pas tardé à apparaître dans les formulations de Jospin. Dès le 21 mai, dans une interview au *Monde*, il déclarait prudemment : « *La privatisation de France Télécom est engagée, mais elle n'a pas été menée à terme, et mon objectif n'est pas de la terminer* », en ajoutant aussitôt : « *Un certain nombre de gens me disent que le personnel de France Télécom est maintenant d'accord avec le processus engagé de distribution de capital. On leur posera la question* ».

Cette « idée » de consultation du personnel est là pour l'apparence démocratique. Mais le processus de démantèlement du service public des PTT, entamé depuis des années, doit beaucoup à un ministre PS du gouvernement Rocard, Paul Quilès, qui en a donné le coup d'envoi décisif, en 1990, avec la grande réforme séparant La Poste des Télécoms – c'est-à-dire faisant de l'administration d'État des PTT deux établissements autonomes de droit public. Et, depuis toutes ces années, les employés de France Télécom n'ont pas cessé d'exprimer hautement leur hostilité, par de multiples mouvements de grève et des manifestations, en particulier.

Et aux élections professionnelles d'il y a un an, les syndicats CGT et SUD, qui ont montré le plus d'opposition à la privatisation, ont même recueilli la majorité des voix, comme ils viennent de le rappeler (tandis que la CFDT, qui s'était quasi-officiellement associée à la réforme depuis Quilès, s'est déconsidérée).

France Télécom est devenue une société anonyme depuis une loi de juin 1996, entrée en vigueur le 1er janvier dernier, aboutissement des réformes antérieures. Elle se prépare pour l'échéance européenne du 1er janvier 1998, où le secteur des télécommunications doit être entièrement ouvert à la concurrence.

Les enjeux financiers pour les grandes banques et les convoitises des grands trusts sont considérables, le secteur étant très rentable du point de vue des profits capitalistes. Et il est tout de même douteux que les Bouygues, Générale et autres Lyonnaise des Eaux acceptent de remettre en cause – à moins que ça ne les arrange momentanément dans leurs rivalités – les grandes manœuvres qu'ils ont déployées depuis longtemps, et même le calendrier qui prévoit la première cotation à la Bourse de Paris et à celle de New York pour le 7 juillet… Sans compter que l'américaine ATT et la britannique BT sont aussi intéressées.

Mais il y a aussi un enjeu plus directement palpable pour le prochain gouvernement, quel qu'il soit. L'État se propose, dans une première tranche, de placer entre 30 et 50 milliards de francs du capital. Ce n'est qu'une fraction de la partie privatisable (49 %) du capital de France Télécom, mais le ministère des Finances prévoyait déjà, en mai-juin 1996, d'affecter en partie cette somme au bouclage du budget courant de 1997. Et les critiques n'ont pas manqué de s'adresser ironiquement à Jospin pour savoir comment il comptait compenser le manque à gagner budgétaire éventuel…

Cette rentrée d'argent, un gouvernement « de gauche » en aurait autant besoin que le gouvernement Juppé, puisqu'il ne prend pas l'argent ailleurs, c'est-à-dire sur les profits des grands patrons. Alors, évidemment, une vague promesse de consultation des travailleurs, c'est assez dilatoire pour permettre de noyer le poisson dans l'immédiat. Et, jusqu'au 2 juin, qu'est-ce qui compte d'autre pour ces états-majors ? Demain, on rasera gratis…

C. L. G.

ENTRE DEUX TOURS

La droite en a pris un sérieux coup en ce premier tour d'élection et il se peut qu'elle perde la majorité à l'Assemblée après le 1er juin.

Cela ne fera pleurer personne parmi les travailleurs car tous ces gens qui nous gouvernent depuis quatre ans, de Balladur à Juppé et compagnie, on les a assez vus.

Malheureusement, si le départ des gens de droite ne pourra que nous faire plaisir, nous savons aussi que la venue au pouvoir d'un gouvernement de gauche dirigé par le Parti Socialiste ne changera rien à la situation des travailleurs.

Nous l'avons dit durant cette campagne, Lionel Jospin fera exactement la même politique que Juppé, au vocabulaire près.

Que pourraient nous apporter de bon des gens qu'on a déjà vus gouverner, comme Rocard ou comme Jospin ? Ils ne s'en prendront pas au patronat pour supprimer le chômage. Même s'ils tenaient les quelques vagues promesses qu'ils ont faites, les mesures qu'ils envisagent sont ridicules face à l'ampleur du chômage. Ils seront, comme Juppé, au service du grand patronat.

Et le Parti Communiste, même s'il a plus de députés qu'il n'en avait précédemment, ne fera que s'aligner sur le Parti Socialiste. En échange de quelques places de ministres, il soutiendra tout ce que fera le gouvernement socialiste. Y compris quand ce seront des mesures dirigées contre les travailleurs, comme ce fut le cas dans le passé avec le blocage des salaires et tous les soutiens au patronat.

Les candidats de Lutte Ouvrière ont obtenu un nombre de voix nettement supérieur à celui qu'ils avaient obtenu en 1993, mais ils n'ont pas atteint les résultats d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle et les ont encore moins dépassés.

Bien sûr, nous le regrettons, mais les résultats que nous avons obtenus sont, à notre échelle, un encouragement. Car nos candidats, tous des salariés, n'ont pas eu le temps de faire campagne. Aucun d'entre eux, à part Arlette Laguiller qui a obtenu 8 % des voix, n'était personnellement connu. Les 3 à 5 % d'électeurs qui ont voté pour eux l'ont donc fait uniquement sur la politique que nous défendions, et cela est un encouragement.

En ce qui concerne le deuxième tour, bien entendu ceux qui ont voté pour nous ne voteront ni pour la droite ni pour l'extrême droite.

Cela dit, nous n'appelons pas à voter pour la gauche car nous ne voulons pas être complices des illusions qu'elle peut semer. Car ce sont ces illusions qui ont coûté cher au monde du travail après 1981. Entre une droite ouvertement au service du patronat et une gauche qui l'est hypocritement, nous nous refusons à choisir.

Par contre, dans les cas où il y aurait un duel entre un candidat du Front National et un candidat ou du Parti Communiste ou du Parti Socialiste, il ne faut pas laisser le candidat du Front National l'emporter.

Mais rappelons que la montée du Front National est due à la situation sociale et au chômage et que les gouvernements socialistes ont autant de responsabilité dans cette situation que ceux de la droite. Et ce n'est pas en additionnant les bulletins de vote que le combat contre le Front National peut se mener. C'est en renversant la situation sociale.

C'est pourquoi, quels que soient le résultat du vote et le gouvernement au pouvoir après le 1er juin, la situation sociale nous imposera de nous défendre nous-mêmes.

Et nous défendre, changer les choses, cela ne peut se faire qu'en construisant un parti qui représente réellement les intérêts politiques des travailleurs, que le Parti Communiste et le Parti Socialiste ne représentent plus. Car on ne peut à la fois gérer au gouvernement les affaires de la bourgeoisie et représenter réellement les travailleurs.

Un parti qui pourrait intervenir non seulement dans les luttes, mais dans la vie de tous les jours, dans la vie sociale, dans les syndicats, dans les quartiers populaires pour changer la situation sur le terrain. Car les débats parlementaires ne sont qu'un reflet lointain et déformé de ce qui se passe dans le pays.

(Editorial des bulletins d'entreprise du 26 mai)

AFP

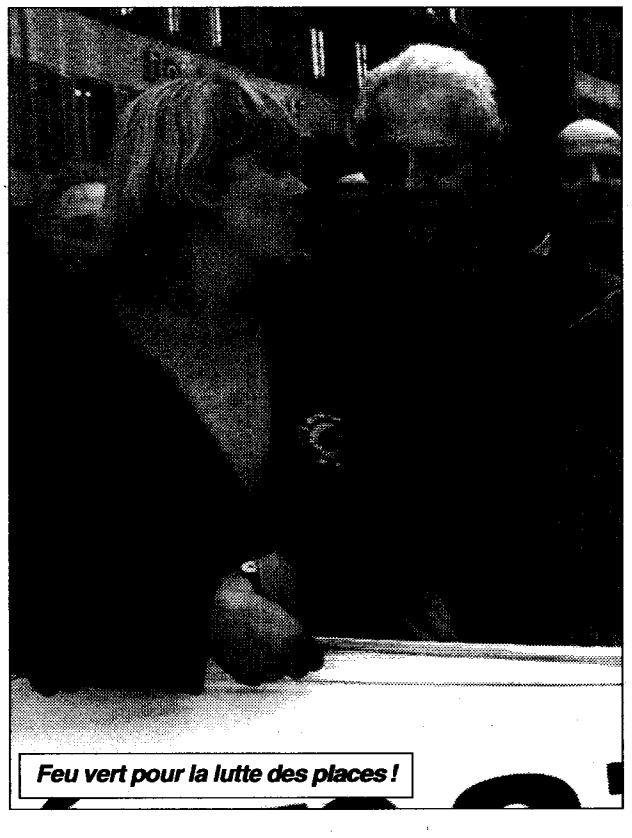

Feu vert pour la lutte des places !

LES VERTS DANS LE FROMAGE

Les Verts de Dominique Voynet auront donc des députés, dont Dominique Voynet elle-même. Peut-être même, pour bons et loyaux services rendus au Parti Socialiste, aura-t-elle, si la gauche l'emporte, une place de ministre ou de sous-ministre, comme en ont eu, dans le passé, Brice Lalonde ou Huguette Bouchardeau du PSU.

Pour cela, pour ces quelques places de députés, il a fallu une alliance avec le Parti Socialiste et un échange de bons procédés. Le Parti Socialiste soutenait des candidats Verts et ne présentait pas de candidat dans une vingtaine de circonscriptions et, en échange, les Verts apportaient leurs 5 % de voix au Parti Socialiste dans les 570 autres. Sans condition. Le programme du Parti Socialiste leur suffisait, même si, y compris dans le domaine de l'écologie, il n'y avait guère d'engagement précis de la part de Jospin.

Alors on verra, s'il y a une majorité PS-PC-Verts, quel rôle joueront les députés verts dans cette majorité. Est-ce qu'ils soutiendront le gouvernement, quelles que soient les mesures qu'il prendra ?

Et si l'arithmétique parlementaire leur permet de jouer un rôle d'arbitre, que par exemple leurs deux ou trois députés soient indispensables pour faire une majorité, se serviront-ils de cela pour influencer le gouvernement ? Peut-être que oui, peut-être que non !

Tout ce qu'on peut dire a priori, c'est que s'ils se trouvent dans cette situation, ils auront beaucoup moins d'états d'âme pour s'opposer au gouvernement que n'en auront les députés du Parti Communiste car le cours à gauche actuel des Verts n'est que tout à fait circonstanciel et intéressé.

Otan-Russie

UN YALTA-BIS ?

EN TOUT CAS, UN ACCORD CONTRE LES PEUPLES

L'« *Acte fondateur sur les relations mutuelles, la coopération et la sécurité entre l'OTAN et la Fédération de Russie* » a été signé à Paris, le 27 mai. Des commentateurs ont évoqué à ce propos les accords de Yalta, signés en 1945 entre les puissances victorieuses de l'Allemagne. Yalta avait défini un partage des tâches de maintien de l'ordre, au moins en Europe, entre les deux principales d'entre elles : les États-Unis et l'URSS.

Force est de reconnaître que si, comme à Yalta, la « sécurité » en Europe est au cœur des accords de Paris, bien des choses ont changé dans le rapport des forces en présence. Et d'abord ceci : en fait de « grandes puissances » il n'y en a plus qu'une, les Etats-Unis, la Russie d'Eltsine n'étant que l'ombre d'une URSS disparue fin 1991.

C'est à reculons qu'Eltsine a fait le voyage de Paris, contraint et forcé d'accepter que des États d'Europe ayant fait partie du bloc dit soviétique – la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, voire la Slovénie ex-yougoslave et la Roumanie – adhèrent à l'OTAN, ce pacte créé par les États-Unis en 1949 pour entourer militairement l'URSS. Eltsine a pu dire et redire ne pas accepter cette adhésion, il a fini par céder. Et le Pacte de Varsovie, formé par Staline pour constituer un glacis d'Etats protecteurs devant l'URSS en Europe centrale, a beau avoir volé en éclats en même temps que le Mur de Berlin, l'OTAN, elle, n'a pas disparu même si elle était censée avoir pour seul but de conjurer la « menace » soviétique. L'OTAN étend vers l'Est sa sphère d'influence et, plus que jamais, elle témoigne de la domination mondiale de l'impérialisme américain.

Aujourd'hui, la Russie d'Eltsine n'a plus les moyens de la politique internationale de l'URSS des bureaucrates. Sa zone d'influence en Europe s'est désintégrée, les États-tampons que l'impérialisme avait jadis plus ou moins concédés à l'URSS dans cette région ont rejoint le bercail impérialiste, et pour certains l'OTAN. Ce Yalta-bis que serait l'« Acte fondateur » ne fait qu'enregistrer le nouveau rapport de forces.

La diplomatie – c'est son rôle – a enveloppé cette signature de déclarations ménageant la susceptibilité russe et surtout la position d'Eltsine vis-à-vis d'une opposition et d'une opinion russes hostiles à l'accord de Paris. Celui-ci proclame que l'OTAN n'a « *ni l'intention, ni le projet, ni de raisons* » de déployer des armes nucléaires dans ses nouveaux pays membres. Un Conseil permanent OTAN-Russie a été prévu, qui siégera à Bruxelles et associera la Russie aux discussions d'état-major (mais elle n'y aura pas droit de veto). Et, sur ce qu'Eltsine avait présenté comme inacceptable – l'éventuelle adhésion à l'OTAN d'anciennes républiques soviétiques –, là encore, les dirigeants occidentaux n'ont pas reculé d'un pouce, mais la question n'a pas été soulevée, au moins publiquement. En guise de lot de consolation, la Russie devrait désormais prendre place au G7, cette confrérie des « Grands » dominée par les États-Unis qui deviendrait donc le G8.

Mais, dans le même temps où, bon gré mal gré, la Russie devait reconnaître ce nouveau rapport de forces mondial, l'OTAN et les États-Unis lui ont reconnu une prééminence politique et militaire dans des limites qui recoupent plus ou moins ce que fut l'URSS. L'« Acte fondateur », qui stipule que les compétences du Conseil conjoint « *ne s'étendront pas aux affaires internes* » des parties signataires, prend acte de l'attitude des Clinton, Kohl et Chirac qui n'avaient voulu voir dans la guerre en Tchétchénie qu'une « *affaire intérieure* » à la Russie.

Même si les bureaucrates russes actuels n'ont plus les mêmes moyens que du temps de l'URSS, leurs agissements n'en sont pas moins ignobles. Et ces bureaucrates peuvent rendre encore bien des services à la bourgeoisie mondiale en matière de maintien de l'ordre. C'est cela aussi qu'ont affirmé les accords de Paris.

Pierre LAFFITTE

L'URSS STALINIENNE ET L'IMPÉRIALISME

Du temps de Staline ou de ses successeurs, l'URSS des bureaucrates n'a jamais été, ni voulu être une menace pour la domination impérialiste. Avec celle-ci la bureaucratie a toujours cherché des accommodements. C'est au contraire l'impérialisme qui, avant, pendant ou après la Seconde Guerre mondiale, représentait une menace pour l'URSS. C'est tout autant pour son propre compte que comme mandataire de la bourgeoisie mondiale qu'Hitler lança ses troupes sur l'Union soviétique en juin 1941. Et cela parce que l'URSS, malgré le bon vouloir de la bureaucratie à l'égard de la bourgeoisie, représentait malgré tout, ne serait-ce que par sa lointaine origine révolutionnaire et ouvrière, un corps étranger pour le système capitaliste mondial.

Cette double nature de l'URSS stalinienne – ouvrière par son origine, contre-révolutionnaire par la politique de ses dirigeants – a marqué plus d'un demi-siècle de relations internationales, avec des périodes de confrontations aiguës, d'autres de connivence ouverte avec l'impérialisme et toute la gamme de situations intermédiaires, même durant la Guerre froide.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la bourgeoisie avait toutes les raisons de craindre que des soulèvements ouvriers éclatent dans une Europe ravagée, comme cela avait été le cas après la Première Guerre mondiale. Cette bourgeoisie mondiale et son chef de file américain se tournèrent alors vers Staline pour maintenir « l'ordre » en Europe centrale et orientale, ce dont les troupes américaines auraient bien été incapables. En 1956 en Hongrie, ce fut encore à l'URSS des bureaucrates qu'échut la tâche d'écraser une révolution ouvrière. Par la suite, et en plusieurs autres occasions, même quand la tension diplomatique était vive entre les deux « blocs », l'URSS joua plus d'une fois un rôle de gendarme dans sa zone d'influence. Ce fut encore le cas récemment en Afghanistan, même si l'impérialisme américain ne se priva pas de profiter de l'enlisement militaire soviétique dans ce pays pour avancer ses propres pions.

MOBUTU : HÉBERGEMENT (sans certificat) DIFFÉRÉ ?

La route est longue de l'ex-Zaïre à la France, surtout en période d'élections. L'odyssée de Mobutu le montre bien. Parti de Kinshasa le 17 mai, il est arrivé le 18 à Lomé, au Togo. Il l'a quitté le 23 pour Rabat, au Maroc. Mais sa destination finale semble bien être son palais de Roquebrune-Cap-Martin, entre Menton et Monte-Carlo.

Pour se justifier d'accueillir le dictateur déchu, le roi Hassan II a invoqué « *la tradition d'hospitalité du Maroc* ». Il a fait savoir qu'il s'agit là d'un « *problème humain qui doit être traité dans le cadre des intérêts de la France et du Maroc* ».

Manifestement, ceux qui nous gouvernent ne tenaient pas au retour immédiat de Mobutu sur la Côte-d'Azur. Un représentant du Quai d'Orsay s'était contenté de déclarer, d'après le journal *Le Monde*, qu'aucune demande d'accueil de la part de Mobutu n'avait été faite à la France, « *mais que rien ne s'opposait à l'arrivée du président Mobutu dans n'importe quel pays* ».

Et il est clair que le transit par Lomé et Rabat permet d'éviter le risque que le débat électoral en France soit troublé par ce « *problème humain* » que constitue paraît-il Mobutu.

Mais passé le 1er juin, plus rien ne s'opposera à ce que le nouveau gouvernement français, qu'il soit de droite ou de gauche, l'accueille sans formalité tatillonne. On ne demande pas de certificat d'hébergement à un vieil ami.

V. G.

Iran

UN PRÉSIDENT ISLAMIQUE « LIBÉRAL », MAIS POUR LE MÊME RÉGIME

Le vainqueur des élections présidentielles du 23 mai, en Iran, n'aura finalement pas été le président du Parlement iranien, Ali Akbar Nategh-Nouri, que les commentateurs avaient donné gagnant. C'est l'un de ses rivaux, Mohammad Khatami, un « libéral » paraît-il, qui l'a emporté avec 69 % des suffrages, dans un scrutin où la participation a atteint un taux record.

Mais de là à voir dans ce résultat l'annonce d'un tournant dans la politique du régime iranien, il y a évidemment un pas, et de taille.

Sans doute, Khatami est-il connu pour avoir été contraint à la démission, en 1992, par les islamistes « durs » du régime qui le trouvaient trop laxiste dans le domaine culturel. Mais il avait quand même été ministre de la Culture et de l'Orientation islamique (tout un programme !) pendant onze ans avant de susciter l'hostilité des tenants de l'orthodoxie. Son départ ne l'a d'ailleurs pas empêché de rester dans la hiérarchie du régime, en tant que conseiller du président Rafsandjani.

Qui plus est, si cette élection s'est faite au suffrage universel et sans truquage apparent, les quatre candidats qui s'y sont présentés, y compris Khatami, ont dû obtenir au préalable l'aval du régime – aval qui a été refusé aux 279 autres candidats à la candidature.

C'est dire que le vainqueur de cette élection est avant tout un homme du sérail, dont les choix politiques et sociaux sont ceux de la dictature islamique. Tout au plus peut-on penser que Khatami pourrait représenter, comme son prédécesseur à la présidence, Rafsandjani, un courant du régime qui est favorable à une normalisation rapide des relations avec les grandes puissances et, par la même occasion, à une certaine libéralisation, mais uniquement au profit des classes privilégiées.

De toute façon, le recours à des élections comme celle du 23 mai n'est qu'une apparence démocratique. Si le régime a un président de la République et un Parlement élus, la réalité du pouvoir y est détenue par une hiérarchie d'appareils dont le chef suprême reste le « Guide de la République », l'ayatollah Ali Khameneï. Celui-ci peut ainsi contrôler la machine étatique d'une main de fer et imposer à la population pauvre une dictature qui n'a rien de démocratique. Le fait de laisser une place dans les organes de pouvoir aux diverses factions rivales du régime (le Parlement est par exemple dominé par ce qu'on appelle la « droite conservatrice » par opposition aux « rénovateurs » comme Khatami et Rafsandjani) permet sans doute à Khameneï de mieux régner en jouant sur ces rivalités, sans pour autant que cela remette en cause la nature dictatoriale du régime.

AFP

Rassemblement de soutien à Mohammad Khatami.

Et ce d'autant moins que, si depuis quelques années les aspirations à une certaine libéralisation s'expriment plus dans les couches privilégiées, elles sont tempérées par leur crainte d'une explosion sociale en Iran. Le pays compte officiellement 30 % de chômeurs dans la population ouvrière. Son économie est asphyxiée par un endettement croissant, au point qu'en 1996, près d'un tiers des usines iraniennes étaient pratiquement paralysées faute de pouvoir importer les équipements de rechange, ou les matières premières, dont elles avaient besoin. Et l'inflation galopante pèse de plus en plus lourdement sur les pauvres, malgré les subventions aux aliments de première nécessité qui, à elles seules, ont absorbé 50 % du revenu pétrolier du pays l'année dernière.

De sorte que, ces dernières années, des émeutes de la faim ont éclaté à plusieurs reprises, parfois sporadiques, enflammant parfois des banlieues ouvrières entières pendant plusieurs jours, dans lesquelles la jeunesse pauvre, qui constitue la majorité de la population, a été aux premiers rangs. Et face à cette révolte-là, les classes possédantes sont trop heureuses de se réfugier derrière la répression de la dictature islamiste, quelles que soient, par ailleurs, leurs aspirations à une certaine libéralisation.

F.R.

République du Congo (ex-Zaïre)

D'UNE DICTATURE À L'AUTRE

Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que celui qui se présentait comme le « libérateur » du Zaïre affiche ses intentions : dix jours après l'entrée des troupes rebelles dans Kinshasa, le gouvernement de Kabila vient d'interdire toutes les manifestations et les activités politiques dans le pays, renvoyant à dans deux ans les élections qui devaient se tenir en juin prochain. Et c'est sans ménagement que son armée est intervenue pour disperser les manifestations organisées par le principal parti d'opposition, l'Union Démocratique pour le Progrès Social d'Étienne Tshisekedi.

Que Kabila soit en train d'imposer une nouvelle dictature ne fait guère de doute. Pour autant, celui qui apparaît comme son principal rival, Tshisekedi, ne vaut pas mieux. En effet, le leader de l'opposition dite radicale fut longtemps un compagnon et un complice du dictateur Mobutu. À ce titre, de 1965 à 1972, il occupa plusieurs fonctions ministérielles ainsi que de hautes responsabilités dans le parti unique au pouvoir. Après la rupture qui le conduisit à créer l'UDPS en 1982, Tshisekedi accepta à plusieurs reprises le poste de Premier ministre, fût-ce pour être évincé ou démissionné au bout de quelques jours ou de quelques mois. Sa dernière tentative remonte au début avril, lorsque pour contrer l'avance de Kabila Mobutu tenta de créer un gouvernement d'union nationale.

Frustré, malgré un ralliement tardif à la rebellion, de n'avoir pas été sollicité pour participer à hauteur de ses ambitions dans le nouveau gouvernement, Tshisekedi tente aujourd'hui d'instaurer un rapport de force en sa faveur en poussant ses partisans dans les rues de la capitale.

Pour l'heure, que le gouvernement de Kabila s'achemine vers une dictature et tienne à l'écart les autres leaders de l'opposition n'est pas ce qui gêne les représentants du gouvernement américain, ni les trusts miniers. Les uns comme les autres se sont empressés de reconnaître les nouveaux maîtres du pays et de conclure des accords commerciaux avec eux.

Quant aux représentants de l'impérialisme français, qui ne cachent pas leur sympathie pour Tshisekedi, c'est en mauvais perdants qu'ils dénoncent aujourd'hui la mise en place d'un pouvoir fort et le gouvernement, « autoproclamé » disent-ils, de Kabila. Car jusqu'à présent, les gouvernants français ne s'étaient pas montrés si regardants : Mobutu, qu'ils ont reconnu, choyé et soutenu jusqu'au bout, ne s'était-il pas « autoproclamé » à la suite d'un coup d'État militaire perpétré en novembre 1965 ? Quant au caractère dictatorial du régime de Mobutu, ces politiciens « démocrates » ont bien su s'en accommoder durant plus de trente ans, tant qu'il servait les intérêts économiques et politiques de l'impérialisme français dans la région.

En fait, après avoir joué la carte de Mobutu face à Kabila, l'impérialisme français n'accepte pas d'être aujourd'hui relégué dans le camp des vaincus, et surtout d'être supplanté par l'impérialisme américain dans un pays aussi prometteur pour les trusts et les banquiers.

Roger MEYNER

Italie

ÉCONOMIES PROGRAMMÉES... SUR LE DOS DE LA POPULATION

Après une cure d'austérité, une autre cure d'austérité : voilà à peu près à quoi se résume la politique du gouvernement italien de Romano Prodi, gouvernement dit de gauche présidé par un démocrate-chrétien et essentiellement appuyé par le PDS (ex-Parti Communiste) et par Rifondazione Comunista, la fraction de l'ancien PC continuant à se dire communiste.

Le gouvernement, qui en est à la mise au point de la « programmation économique et financière » du prochain budget, a annoncé la couleur : il faudra réduire les dépenses de l'État de 17000 milliards de lires (environ 55 milliards de francs), dont entre 6000 et 8000 milliards pour les seules dépenses sociales, en s'en prenant essentiellement aux retraites et aux dépenses de santé et d'assistance. Par ailleurs il faudra augmenter les rentrées fiscales, notamment par l'augmentation des impôts indirects et de la TVA dont un taux passerait de 4 à 5% et le taux maximum de 15 à 17%.

Après avoir déjà subi de fortes attaques sous les gouvernements précédents, les retraites sont de nouveau particulièrement visées car, paraît-il, elles coûteraient trop cher au pays. Il s'agirait de changer leur mode de calcul de façon à diminuer les versements aux personnes qui voudraient partir avant un certain âge. Il est question aussi de bloquer le départ en retraite de 65000 enseignants et d'harmoniser les règles du départ en retraite entre secteur public et secteur privé... sur la base bien sûr des règles, moins avantageuses, du secteur privé.

Bien entendu, le patronat y va de son couplet pour déclarer haut et fort qu'on ne peut plus attendre. Le dirigeant de la Confindustria – la confédération patronale, – Fossa, tout comme le patron de la Fiat, Agnelli, ont répété qu'il faut sans tarder, comme ils disent, « *réformer l'État social* » pour remettre en ordre les comptes de l'État et permettre l'entrée de l'Italie dans la monnaie unique. Naturellement, ils ne parlent pas des centaines de milliers de milliards de lires que l'État leur verse : ce sont les retraites et pensions des travailleurs ou leurs dépenses de santé qui constituent, selon eux, des charges inacceptables !

Reste évidemment la question de l'attitude des syndicats et partis de gauche. Pas de problème du côté du PDS dont le secrétaire D'Alema a déclaré depuis longtemps que le rôle d'un parti de gauche « moderne » comme le sien est de comprendre ce qu'il considère comme des évolutions nécessaires et de les faire accepter. Du côté des dirigeants syndicaux, on ne pouvait faire moins que de proclamer qu'on ne laissera pas toucher aux retraites. Mais on a l'habitude de les voir déclarer qu'il n'y a rien à négocier... avant de négocier quand même.

Reste le problème de l'attitude de Rifondazione Comunista, le PC « maintenu » dont les voix au Parlement sont nécessaires à la majorité gouvernementale et dont le secrétaire Bertinotti a maintes fois répété que jamais il ne laisserait toucher aux droits à la santé et à la retraite des travailleurs. Il a encore déclaré que « *pas une lire ne doit être prise sur le budget des retraites et de la santé* ». Mais pour Bertinotti, il n'est pas non plus question, sous aucun prétexte, de contribuer à faire tomber le gouvernement Prodi. En fait sa solidarité avec Prodi est assurée, et ses déclarations font seulement partie des manœuvres par lesquelles il veut démontrer à sa base et aux travailleurs qu'il est leur avocat au sein du gouvernement et que, lorsque celui-ci menace de leur prendre tout, grâce à Bertinotti on ne leur prend que la moitié.

De ce point de vue Bertinotti a pris des leçons dans l'attitude du PC français lorsqu'il soutenait la politique des gouvernements dits de gauche. Et, en cas de succès de la gauche en France, peut-être Hue prendra-t-il des leçons chez Bertinotti ?

André FRYS

Irlande du Nord

Montupet (Belfast)

LES OUVRIERS DONNENT DU FIL À RETORDRE AUX EXPLOITEURS FRANÇAIS

Depuis le 14 avril les 270 ouvriers d'une usine de Belfast, en Irlande du Nord, sont en grève contre un patron de combat. Ce patron, c'est Montupet, une entreprise française qui produit des pièces pour l'automobile et qui s'est installée à Belfast à la fin des années 80, en échange de la promesse d'une subvention de 360 millions de francs du Fonds de développement européen. Aujourd'hui, cette usine fabrique des têtes de cylindre et des roues pour les usines Ford de Grande-Bretagne, et des roues destinées à Renault, Peugeot et Citroën.

Malgré les promesses de création d'emplois, Montupet n'a pas tardé à en supprimer, réduisant le nombre d'équipes de 3 à 2 mais pas la production. Cette année, lors du renouvellement de l'accord salarial, les syndicats ont appelé à la grève des heures supplémentaires. Le 14 avril, pour avoir refusé de réparer une machine pilotée par des cadres, deux ajusteurs étaient licenciés. Aussitôt les 270 ouvriers votaient la grève illimitée, défiant ainsi les lois anti-grève en vigueur. Cela leur a valu immédiatement l'hostilité de l'appareil local de leur syndicat, l'AEEU, le syndicat des professionnels de la métallurgie, qui a condamné le mouvement.

Une semaine plus tard, la direction de Montupet licenciait vingt grévistes parmi les plus actifs, dont huit délégués. Quelques jours plus tard, elle obtenait d'un tribunal qu'il interdise à 28 grévistes de parler publiquement au nom des grévistes ou de s'approcher de l'entrée de l'usine. En même temps Montupet essayait de faire venir du personnel de ses établissements de France pour tenter de redémarrer la production. Dans un premier temps ils furent une quinzaine, puis leur nombre monta jusqu'à 65, pour finalement retomber quand la direction se rendit compte qu'elle n'arrivait pas à grand-chose.

Chaque jour, les « non-grévistes », c'est-à-dire essentiellement des cadres et ingénieurs, 25 ouvriers qui ne se sont pas joints à la grève et quelques autres recrutés dans des boîtes d'intérim locales (non sans mal, malgré le taux de chômage de 35% à Belfast), se retrouvent sur un parking pour former un cortège motorisé et rentrer dans l'usine, escortés par une escouade armée de la police, en forçant le piquet de grève – parfois même avec l'assistance du permanent régional du syndicat ! Souvent il y a des arrestations parmi les grévistes. Plusieurs d'entre eux sont l'objet de poursuites judiciaires. Mais comme l'a reconnu le directeur de l'usine lui-même à la presse, les pertes du groupe dépassent déjà les trente millions de francs, preuve que briser la grève n'est pas aussi facile qu'il le pensait.

À la sixième semaine de grève, pas plus les méthodes musclées de la direction et de la police que les menaces judiciaires n'ont entamé la détermination des grévistes. Si les appareils syndicaux, comme d'ailleurs la plupart des courants politiques en dehors de l'extrême gauche, sont hostiles au mouvement, en revanche les grévistes ont gagné la sympathie des ouvriers des grosses usines voisines. Par exemple, on commence à voir des ouvriers de l'usine aéronautique Shorts se joindre au piquet de grève et manifester en ville avec les grévistes.

Il y a une chose que Montupet n'avait peut-être pas prévue : les divisions entre catholiques et protestants n'ont pas suffi à laminer cette grève, contrairement à tant d'autres, et pourtant ce n'est pas faute d'avoir tenté de jouer de ce levier-là. Et, bien malgré eux, les exploiteurs de Montupet sont peut-être en train d'aider les travailleurs d'Irlande du Nord à renouer avec une tradition de classe à laquelle beaucoup ne croyaient plus.

FOLLE VACHERIE CAPITALISTE

Mieux vaut tard que jamais. La chancellerie, c'est-à-dire le ministère de la Justice, vient d'accepter que le parquet de Paris ouvre, dans les jours prochains, une information judiciaire dans l'affaire dite de la « vache folle » sur la base de quatre plaintes déposées par des organismes de consommateurs et de commerçants de viande bovine, entre juin et décembre 1996. L'ouverture de cette instruction devrait avoir pour effet immédiat d'amener de nouvelles plaintes.

Les juges devraient donc se pencher sur les importations frauduleuses de farine animale en provenance d'Angleterre poursuivies après les interdictions de 1990. Il va s'agir d'essayer d'apprécier si ces importations frauduleuses ont joué un rôle dans la propagation de la maladie dite de la « vache folle ».

Jusqu'à présent, l'instruction avait été retardée par les réticences de la chancellerie, peu pressée apparemment de jeter trop de lumière sur cette affaire.

Pourtant, rappelons que c'est au début des années quatre-vingt que, par souci de rentabilité, les autorités britanniques avaient modifié les processus de fabrication industrielle des farines alimentaires destinées aux animaux d'élevage, en réduisant les contraintes physico-chimiques permettant de purifier ces substances. Ainsi avaient été produites des farines porteuses de l'agent transmissible, le prion responsable de l'ESB (encéphalite bovine spongiforme, une dégénérescence nerveuse provoquant perte de l'équilibre, tremblements puis la mort). Finalement, en juillet 1988, l'usage de ces substances était interdit chez les bovins par les autorités britanniques qui, toutefois, ne se sont pas préoccupées de l'application effective de leur décision. De telles farines ont pu ainsi être consommées en Grande-Bretagne jusqu'au début de l'année 1996, selon le ministre de l'Agriculture britannique.

De plus, l'interdiction de 1988 n'empêchait pas que ces farines soient exportées à l'étranger. Leur prix ayant baissé, on avait même vu les exportations augmenter ! Ainsi, lors d'une commission d'enquête du Parlement européen, on a pu voir le responsable des services vétérinaires britanniques faire mine de s'étonner que les autres pays européens n'aient pas interdit comme eux-mêmes la consommation de ces farines…

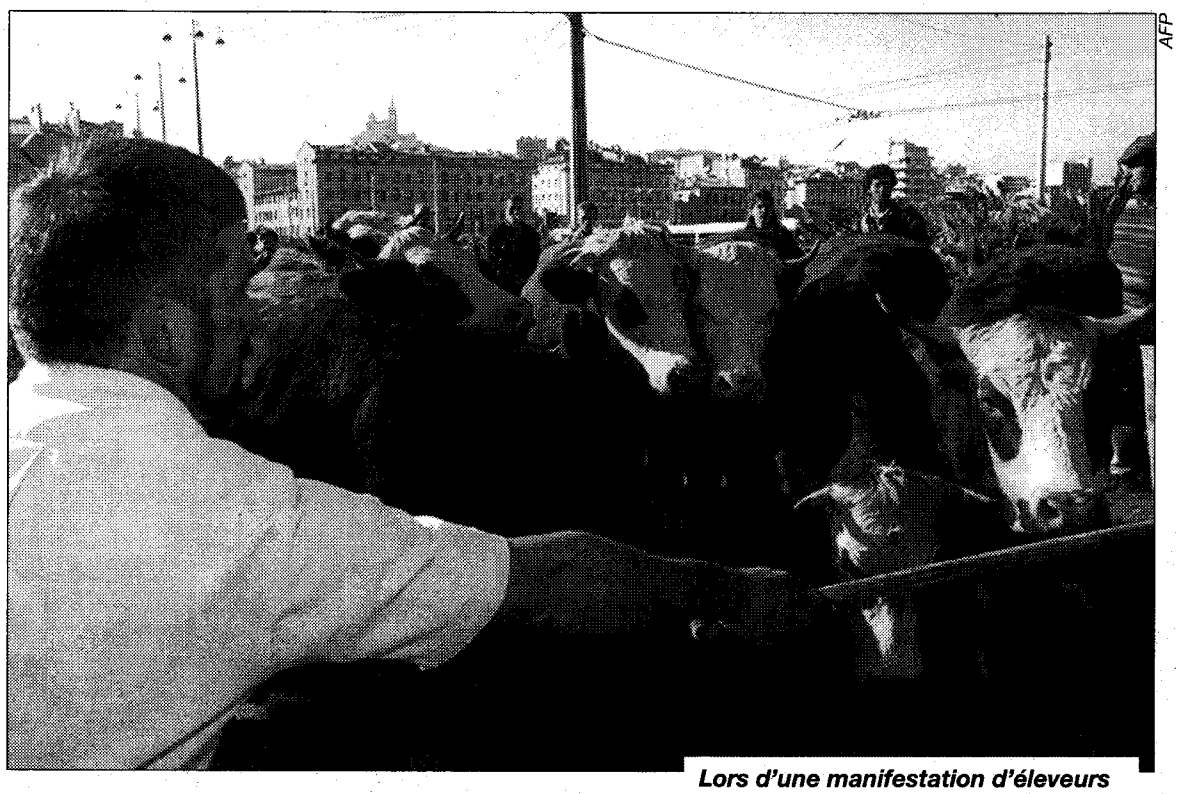
AFP

Lors d'une manifestation d'éleveurs à Marseille en 1996.

Il semble sûr cependant que les farines achetées par la France à partir de 1988 ont contribué à répandre l'agent contaminant. La France étant le principal fournisseur de la Suisse, ce pays a été touché à son tour. Quant aux tentatives des responsables du Syndicat des protéines et corps gras d'alerter les pouvoirs publics entre 1988 et 1990 sur ces problèmes, elles sont restées vaines…

L'enquête qui commence pourrait mettre en lumière les responsabilités des uns et des autres, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui où Londres et Bruxelles continuent à se renvoyer la balle de leurs responsabilités. À moins que l'appareil judiciaire, par une de ces astuces dont il a le secret, ne parvienne une fois de plus à enterrer cette affaire qui a d'ores et déjà montré comment les affaires de gros sous tuent tout sens des responsabilités chez ceux qui nous dirigent.

Jacques FONTENOY

Réunion de l'OCDE

LES DIRIGEANTS DU MONDE CAPITALISTE DÉCIDÉS À CONTINUER DE FAIRE PAYER LES PAUVRES

Les ministres de l'Économie, du Travail et du Budget des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), qui regroupe 29 pays industrialisés (la plupart des pays d'Europe ainsi que les États-Unis et le Japon), viennent de faire connaître leurs prescriptions pour les économies des pays membres. L'OCDE est coutumière de ce genre de réunion où sont rappelés aux dirigeants du monde capitaliste les grands principes qui doivent guider leur action pour le meilleur (les profits de plus en plus juteux) et pour le pire (la situation de plus en plus dégradée du monde du travail).

Ces ministres peuvent se dire de gauche ou de droite dans leur pays respectif, mais ils sont tombés d'accord une fois de plus pour redire qu'il faut continuer d'administrer, aux travailleurs et aux retraités notamment, un véritable remède de cheval, bien dans la continuité des mesures d'austérité que les dirigeants du monde capitaliste n'ont cessé d'infliger depuis vingt ans au monde du travail.

Le nombre des chômeurs des pays membres de l'OCDE est déjà passé de 27 millions, en 1990, à 35 millions actuellement, mais les mesures préconisées devraient encore l'augmenter.

En effet, l'OCDE recommande pour l'économie française, par exemple, de réduire les taux et la durée d'indemnisation du chômage, de durcir les régimes de préretraite, de réduire les cotisations patronales sur les bas salaires, d'assouplir les régimes de licenciements collectifs, de modifier le salaire minimum, de restructurer ou de privatiser les entreprises publiques et d'assouplir les contraintes sur l'aménagement du temps de travail.

L'OCDE dénonce aussi les mesures jugées « excessives » de protection de l'emploi, prône une réforme des systèmes d'imposition et de prestations « *renforçant les incitations à rechercher et à conserver un emploi* » et recommande « *d'éviter des coûts d'embauche excessifs* ». Les ministres seraient également partisans d'une inversion de la tendance actuelle à une « *retraite de plus en plus précoce* ».

La Grande-Bretagne, pour sa multiplication des petits boulots sous-payés, et les Pays-Bas, pour leur généralisation du travail à temps partiel, sont cités comme des exemples à imiter.

Au nom du libéralisme, les dirigeants du monde capitaliste réclament de plus en plus de liberté pour étrangler la classe ouvrière, les retraités, les pauvres. Les possédants ont de la suite dans les idées et sont bien décidés à poursuivre contre les travailleurs l'offensive qu'ils mènent déjà depuis des années et qui consiste à faire payer les frais de la crise du système aux plus pauvres et aux plus démunis.

Alors il serait temps que les travailleurs se mettent en colère. Car dans tous les pays, il faut inverser le cours des choses et imposer que désormais ce soit les riches qui fassent des sacrifices.

J. F.

QUAND LE LAIT TOURNE AU VINAIGRE...

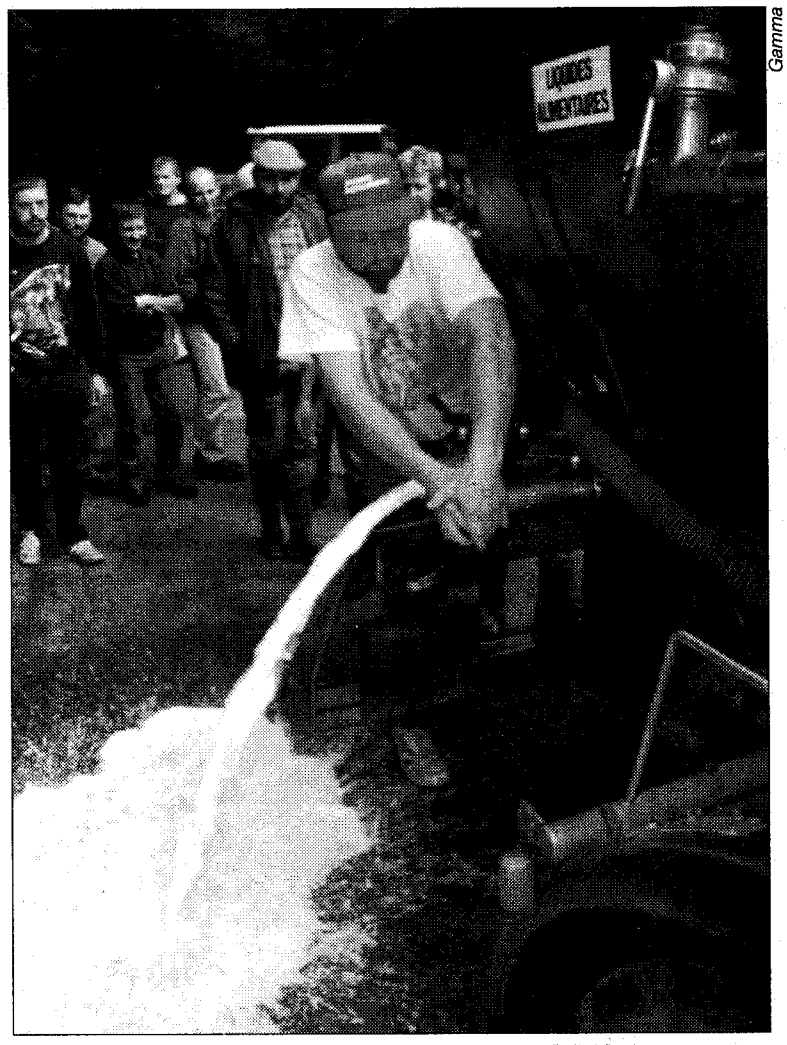

Gamma

Les producteurs de lait viennent d'obtenir que le prix auquel leur est acheté le litre de lait soit maintenu au niveau où il est aujourd'hui, soit 1,90 F, pendant quatre mois. Ces quatre mois représentent un délai de compromis, délai au cours duquel un accord devrait être trouvé entre producteurs, distributeurs et industriels laitiers ainsi qu'entre ceux-ci et les pouvoirs publics, français et européens. Cela fait beaucoup de monde à mettre d'accord, et beaucoup de monde ayant des intérêts contradictoires... Les manifestations des producteurs de lait sont donc peut-être loin d'être terminées.

À la mi-mai, les producteurs de lait se sont en effet mobilisés contre l'annonce qu'on leur achèterait désormais le litre deux centimes moins cher. Depuis juin 1996, les transformateurs et autres industriels laitiers ont appliqué plusieurs baisses successives, de un, puis deux, puis 1,5 centime sur le prix d'achat d'un litre de lait aux producteurs. Ils étaient décidés à continuer par cette nouvelle baisse de deux centimes, en juin prochain. Comme les précédentes, le prétexte de celle-ci était la concurrence européenne, également le fait que la production européenne de lait serait excédentaire et que les exportations hors d'Europe deviendraient de plus en plus difficiles. On ne parle bien sûr que des exportations vers des marchés sur lesquels il est possible de faire du profit : les besoins réels à satisfaire aux quatre coins du monde, et qui sont loin d'être satisfaits, ce n'est pas le problème de ces gens-là.

Les producteurs de lait ont refusé cette logique, expliquant que leur revenu, en 1996, a subi une baisse de 8%, que les aides et subventions vont surtout aux éleveurs de viande, que ni les gros distributeurs ni les transformateurs du lait ne souffrent, eux, de la situation qu'ils décrivent. Les producteurs ont bloqué les accès de plusieurs entrepôts et autres sites d'approvisionnement de grandes surfaces et centrales d'achat de Lorraine, Gironde, Bretagne, etc. Puis, ils ont tourné leur colère contre les industriels et ont manifesté devant les usines des sociétés Bel, Apremont, Besnier, Nestlé, Danone, etc., répandant parfois des dizaines de milliers de litres de lait sur la chaussée.

D'un côté, les producteurs voient leur revenu baisser tandis que les consommateurs trouvent dans les rayons des magasins les produits laitiers à des prix qui n'ont rien à voir avec ceux pratiqués à la production (un litre de lait, en grande surface, est vendu entre 3,50 et 6 francs). De l'autre côté, les capitalistes de la distribution (comme Promodès qui détient entre autres les magasins Continent, Champion, Shopi) et les industriels de la transformation des produits laitiers (comme le groupe Danone) ne cherchent qu'à réaliser le maximum de profits. Ainsi, le PDG de Danone, Franck Riboud, se félicitait récemment d'inscrire son groupe parmi les dix premières marques mondiales de l'agro-alimentaire (derrière Coca Cola, Kellog's, Pepsi, Nestlé, etc.) en annonçant pour l'année 1996 un bénéfice net en augmentation de 8%, l'année 1997 devant être encore meilleure, marquée par son entrée à la Bourse de New York.

Les 153 000 producteurs de lait travaillant en France ne sont probablement pas tous victimes de la même façon des diktats des industriels et banquiers de l'agro-alimentaire. Mais leurs manifestations et leur colère soulignent l'inhumanité et l'absurdité du système capitaliste de production alimentaire ainsi que l'énorme gâchis qu'il engendre.

Lucienne PLAIN

GÂCHIS

Cageots entiers de fraises espagnoles déversées sur la chaussée, devant les préfectures; entrepôts saccagés parce que remplis de fruits et légumes de provenance non française... Chacun a pu voir ces images à la télévision ainsi qu'un peu plus tard les mêmes, mais symétriques, côté espagnol : tomates françaises lancées sur les consulats et ambassades de France, productions françaises détruites parce que non espagnoles. En représailles, paraît-il; en fait, parce que d'un côté comme de l'autre de la frontière, les producteurs – et les consommateurs – sont victimes de la loi du marché capitaliste : les produits sont achetés trop bas aux producteurs alors que le consommateur populaire, lui, se prive ou se restreint parce que les mêmes produits arrivent trop cher dans les magasins.

Chaque année, à la même époque ou à peu près, l'Union européenne rachète des milliers de tonnes de fruits et de légumes pour les détruire afin de maintenir les cours ou de les faire remonter, au profit des capitalistes de l'agro-alimentaire. À leur niveau, les producteurs font pareil, déversant sur la voie publique des tonnes et des tonnes de fruits, s'en prenant aux productions du pays d'à côté pour tenter de détruire une concurrence et de faire remonter les prix.

En fait, de part et d'autre des frontières, se manifestent le même désarroi et la même colère, soulignant l'absurdité d'une concurrence dont tous, producteurs et consommateurs, sont les victimes.

L.P.

Pour que la direction LOUVRE moins

Tout ne se passe donc pas toujours avec le sourire, au pays de la Joconde. Les gardiens de nuit du musée du Louvre ont en effet pris le mors aux dents devant le projet de la direction de réduire à 26 le nombre de nuits de congés pour ceux qui en avaient encore 28.

Du coup, tous les gardiens de nuit ont décidé d'exiger les 28 nuits pour toutes les équipes, comme cela se pratique au musée d'Orsay. Et entre jeudi 22 et lundi 26 mai, les touristes ont trouvé porte close et des gardiens qui leur expliquaient leurs problèmes et les conséquences des réductions de personnel qui font par exemple que certaines salles ne sont pas toujours accessibles au public. Bref, de quoi jeter une ombre sur le « rayonnement culturel » du Louvre, surtout quand, de son côté, la direction affirmait qu'en réalité le personnel réclamait des avantages supplémentaires sans reconnaître que c'était elle qui remettait en cause un avantage.

Depuis, les portes se sont rouvertes, pendant que des négociations avec la direction ont repris. Reste à savoir si la direction va reculer vraiment ou s'il faudra encore la bousculer un peu plus.

Emprunt Balladur

UN ÉTAT PAS EMPRUNTÉ... QUAND IL S'AGIT DE VIDER SES CAISSES DANS CELLES DE LA BOURGEOISIE

L'emprunt Balladur de 1993 doit être remboursé le 16 juillet par l'État qui avait alors emprunté 110 milliards de francs. Une somme colossale et un record dans toute l'histoire des emprunts d'État jamais lancés en France.

Cet emprunt avait alors été justifié par la nécessité de relancer l'économie sans attendre les recettes des privatisations. En fait de relance, il fit surtout la promotion du Premier ministre d'alors, Balladur, qui avait déjà entrepris sa campagne pour l'élection présidentielle auprès de l'électorat de droite et de la bourgeoisie. Les revenus de l'emprunt servirent, par exemple, à avancer d'un mois le remboursement de la TVA aux entreprises petites ou grandes et à financer divers cadeaux de l'État à ces mêmes entreprises.

Mais l'emprunt lui-même constituait un cadeau fait à tous ceux qui ont les moyens d'effectuer des « placements ». Il a gonflé les revenus des banques, qui ont empoché 800 millions de francs de commissions, et ceux des rentiers. En souscrivant cet emprunt, ces derniers ont gagné 3,5 milliards de francs d'exonérations ou de réductions d'impôts, à quoi se sont ajoutés des intérêts annuels à 6%. L'affaire était si alléchante que, annoncé pour un montant de 40 milliards, l'emprunt en draina presque le triple : personne, parmi la petite, la moyenne ou la grande bourgeoisie, ne voulait laisser passer l'aubaine.

Au total, l'emprunt 1993 aurait aujourd'hui coûté à l'État 4 milliards de francs. Et combien cela a-t-il coûté d'emplois d'infirmières, d'enseignants, etc., bref d'emplois utiles à la population, pour que les riches le deviennent encore plus ? Combien cet emprunt coûtera-t-il aussi sous forme d'un alourdissement de la dette de l'État, une dette que tous les contribuables et les salariés vont être appelés à rembourser ?

P.L.

LES ASSERMENTEURS

Quand le 14 mai un groupe de sans-papiers, manifestant devant le Stade de France à Saint-Denis, a été évacué, tout comme lorsque le DAL (Droit au logement) a été expulsé de l'immeuble appartenant au Crédit Lyonnais qu'il occupait dans le 16e arrondissement de Paris, des policiers avaient porté plainte pour « *violence à agent* » et « *rébellion en réunion avec arme* ». Sur leur témoignage, un manifestant africain, Moumar Diop, a déjà été condamné à 4 mois de prison fermes et 10 ans d'interdiction du territoire.

Or des cassettes vidéo, tournées par un caméraman de *France 2* et par des amateurs, montrent clairement que, dans les deux cas, c'est la police qui s'est livrée à des provocations et à des violences gratuites. Moumar Diop et le DAL envisagent de porter plainte pour faux témoignage.

Les policiers sont assermentés : cela signifie seulement que leur témoignage l'emporte devant les juges, pas qu'ils ne mentent pas.

T'AS PAS 2 MILLIARDS ?

Dans le *Journal des Arts*, en date du 2 mai, Toubon justifie la contribution de l'État aux deux milliards d'indemnités qui devraient être prochainement versés aux commissaires-priseurs exerçant en France.

Jusqu'à présent, en début de carrière, ces officiers ministériels s'acquittaient d'un droit en échange du monopole qui leur était reconnu dans l'organisation des ventes aux enchères. Droit qu'ils avaient vite amorti, vu les chiffres d'affaires réalisés. Or à partir du 1er janvier 1998, ouverture du marché européen oblige, les commissaires-priseurs français perdront leur privilège. Ils devront affronter la concurrence et – oh, horreur ! – partager, avec leurs collègues anglais notamment, les revenus très confortables qu'ils tirent des ventes de tableaux de maître, bijoux, voitures de collection et autres objets d'art, quand ils ne plument pas les gens surendettés.

Il n'en fallait pas plus pour que le gouvernement leur octroie une compensation, quitte à prendre sur le budget... et dans la poche des contribuables !

Ben quoi, c'est ça la « solidarité » entre les riches et les pauvres !

Échos des entreprises

ILS SE PAYENT NOTRE TÊTE

Nous avons reçu le montant de la participation : des clopinettes !

En dessous de 250 F, un chèque nous a été directement adressé, au-dessus de 250 F, aux alentours de 280 F pour bon nombre d'entre nous, il faut avant le 15 juin réaliser cet investissement considérable en fonds commun de placement, en action ou en compte courant. Le dilemme est important ! Le choix est difficile ! Bref, on a envie de leur balancer leur papier à la figure.

LES PETITS CADEAUX ENTRETIENNENT L'AMITIÉ

Pour un départ à la retraite, en général entre collègues on s'offre un cadeau.

Les directeurs, animés des mêmes sentiments fraternels, agissent de même à l'occasion du départ d'un des leurs.

C'est ainsi que le premier d'entre eux est parti... au volant d'une 605 Peugeot (sièges en cuir, boîte de vitesses automatique, etc.) d'une valeur de 192 000 F.

Un détail à signaler toutefois : il n'y a pas eu d'enveloppe qui a circulé. C'est l'UAP qui a réglé la facture.

C'est quand même plus simple de s'arranger comme ça !

Extraits du bulletin Lutte Ouvrière *UAP – Tours Assur*

CHERS, TRÈS CHERS DIRECTEURS

Les budgets des hôpitaux sont maintenant décidés par des Agences régionales de l'hospitalisation.

En Ile-de-France, le directeur de cette agence touche 1 320 000 F par an pour ce « travail ». La raison invoquée par le ministère pour justifier une telle somme est que ce monsieur est un ancien directeur d'une chaîne de cliniques privées...

Les 24 directeurs d'agence touchent en moyenne 600 000 F par an, car à côté de celui de l'Ile-de-France, il y a aussi des « smicards » : le directeur de Franche-Comté ne touche « que » 425 000 F par an.

Tout cela pour réduire les emplois dans les hôpitaux...

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *Hôpital Robert Debré – Paris*

VOUS VOYEZ BIEN QUE C'EST POSSIBLE !

La direction nous fait appliquer un nouveau programme sur les découverts. C'est rapide et radical. Le programme signale les comptes qui sont souvent à découvert. Bref, il surveille parfaitement les petits comptes des plus pauvres. Et on pourra bientôt savoir s'ils n'ont pas trop forcé sur les pâtisseries ou exagéré en s'offrant un papier peint lavable.

Qu'à cela ne tienne ! S'il faut surveiller des comptes, il y en a dont les erreurs de gestion sont beaucoup plus ruineuses. Voici quelques comptes pour lesquels il faut mettre en place un programme de surveillance : ceux des familles Peugeot, Schneider, Bettencourt, des actionnaires principaux du Crédit Lyonnais ou de Axa.

Voici qui serait beaucoup plus utile que de guetter les trois sous de déficit des pauvres.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *CCP (Marseille)*

AIR FRANCE

SON PRÉTENDU « DÉFICIT » ET SES PROFITS...

« *Air France renoue avec les bénéfices* », c'est le tam-tam dans la presse depuis quelques jours. Destinée aux clients de la compagnie, la nouvelle revue luxueuse du Groupe Air France, qui remplace celles d'Air France et d'Air Inter désormais fusionnées, s'ouvre sur un éditorial triomphal vantant le retour des profits.

Pourtant, il y a quelques jours à peine, alors qu'une grève était annoncée parmi les 3400 pilotes d'Air France, la même direction se décrivait comme au bord de l'asphyxie financière et accusait les pilotes, ni plus ni moins, de vouloir assassiner la compagnie. Cette chanson, cela fait au moins quatre ans que la direction d'Air France la reprend sur tous les tons pour justifier aux yeux de ses salariés le gel ou la réduction des salaires, la diminution massive des effectifs, l'augmentation du temps de travail, etc.

Alors, quand faut-il la croire? Quand elle martèle que son « déficit » est tel que les travailleurs n'auraient d'autre choix que d'accepter toujours plus de sacrifices (et la grève des pilotes a été provoquée par l'annonce d'une baisse de salaire d'un tiers pour les nouveaux embauchés)? Ou quand elle annonce par avance dans les quotidiens des milieux d'affaires « *une excellente surprise* » sur le plan des profits, dont les détails seront donnés au conseil d'administration de fin mai?

En fait, si les travailleurs d'Air France allaient mettre eux-mêmes leur nez dans les chiffres, la comptabilité de la direction, ils pourraient y découvrir que le fameux « déficit » n'en est pas un, que les « pertes » annoncées consistaient d'abord en d'énormes transferts de fonds, à destination des banques auprès desquelles la compagnie s'est endettée pour s'agrandir ou d'actionnaires de sociétés rachetées par Air France. Et quand, aujourd'hui, le PDG, Blanc, se vante d'avoir non seulement rétabli l'équilibre des comptes, mais de dégager des profits, il n'y a nul « miracle » à cela. Ce sont les salaires bloqués ou réduits, une charge de travail sans cesse croissante, mais effectuée à effectifs de plus en plus réduits, qui permettent à la direction de pavoiser.

Et elle pavoise d'autant plus bruyamment qu'elle envisage, avec l'appui de l'actuel gouvernement – et probablement du prochain –, de privatiser la compagnie.

Ah, quand il s'agissait de réduire la part des salariés, elle pouvait mentir à tout-va sur ses déficits : la presse n'allait pas la contredire, au contraire. Maintenant, il s'agit d'appâter de futurs actionnaires et, bien sûr, le seul langage qui peut les toucher est celui des gros sous présents et surtout à venir. Accessoirement, pour le PDG « socialiste » Christian Blanc, cité souvent comme un possible Premier ministre... de la droite, l'annonce de ces bénéfices est une manière de faire valoir ses compétences auprès de la bourgeoisie.

Reste une inconnue. Après plusieurs années d'un tel régime au pain sec, l'annonce par la direction d'une abondance de liquide dans ses caisses pourrait bien donner des idées aux salariés d'Air France : à commencer par celle de réclamer leur dû.

P.L.

Snecma-Villaroche (Seine-et-Marne)

LES NETTOYEURS FONT RECULER LES PATRONS

À l'issue d'une semaine de grève, du 14 au 21 mai, les nettoyeurs de la Snecma Villaroche ont gagné face à leur patron : la SNRE.

À l'origine de la grève, l'embauche par cette société de deux personnes à un coefficient et salaire inférieurs de 4F à ceux du reste du personnel du site (coef. 150 et 39,05 F de l'heure contre coef. 185 et 43,13 F de l'heure), sans le 13e mois ni un certain nombre d'autres droits supérieurs à la convention du nettoyage obtenus au fil des années par les salariés du site.

Il s'agissait pour le patron de la SNRE de réviser à la baisse le statut du personnel, en commençant par pratiquer des embauches à des conditions inférieures. Politique patronale décidément très en vogue par les temps qui courent.

Comme d'ici la fin de l'année d'autres départs doivent avoir lieu et être remplacés, c'est dès les premières embauches qu'il fallait empêcher la mise à exécution du projet.

Après quelques débrayages, 90% du personnel (70 personnes) se mettait en grève, s'adressant au personnel de la Snecma pour l'informer et l'appeler à soutenir les nettoyeurs, car il était évident que la Snecma portait la responsabilité de cette situation en baissant en permanence les tarifs des prestations aux sociétés sous-traitantes.

D'ailleurs, dans les jours qui suivirent, la Snecma intervint directement contre les grévistes, sommant la société de nettoyage de leur faire évacuer le site, dépêchant un huissier chaque fois que les grévistes sortaient des locaux syndicaux.

Le lundi de Pentecôte, le SNRE faisait intervenir une équipe venue d'autres chantiers pour nettoyer le bâtiment 35, hall de montage des moteurs envahi par les cartons et déchets de plusieurs jours.

Cela n'entamait pas le moral des grévistes : après le week-end, ils étaient plus déterminés encore et, à leur initiative, avec les syndicats CFDT et CGT Snecma, ils passaient demander aux ouvriers du montage de débrayer pour les soutenir. L'accueil du personnel Snecma était très favorable.

C'est alors que le patron de la SNRE, qui jusqu'à ce moment refusait toute concession, craquait et en quelques heures acceptait d'aligner les nouveaux ainsi que les embauches ultérieures sur le statut du personnel du site.

La grève, qui pendant toute sa durée s'était déroulée dans un enthousiasme et une ambiance de fête communicative, se termina dans la liesse générale et la fierté de s'être fait respecter.

Correspondant LO

Métaleurop (Nord)

PAS CHÈRE, LA VIE D'UN OUVRIER

Le 16 juillet 1993, à l'usine Métaleurop de Douai, dix travailleurs mouraient à la suite de l'explosion d'une colonne de raffinage de zinc. La colonne avait donné des signes de surpression inquiétants quelques heures avant d'exploser, mais la direction avait choisi de ne pas arrêter le raffinage. Six mois plus tard, le 24 janvier 1994, la même chose se reproduisait. Une nouvelle fois, malgré des signes de surpression dans la même colonne réparée, la production avait continué et un nouveau travailleur était décédé des suites de l'explosion.

Plus de trois ans après les faits, le procès de deux anciens directeurs de l'usine vient d'avoir lieu.

Pour sa défense, l'un de ces derniers a déclaré : « *Arrivé à la tête de l'usine en 1990, j'ai, dès 1991, engagé 4 ingénieurs chargés d'une étude sur les risques, afin de rédiger un cahier de consignes de sécurité. Mais je n'ai pas réussi à l'imposer* ».

Pour la mort de 11 ouvriers, dix-huit mois et deux ans de prison avec sursis assortis d'une amende de 30000F ont été requis à l'égard de ces deux anciens directeurs. Pas chère, la vie d'un ouvrier!

Quant aux actionnaires à qui des directeurs d'usine ne peuvent rien imposer, qu'évoque sans doute cet ancien directeur, ils ne risquent rien : ils n'ont pas été inquiétés.

M. R.

Renault-Flins

DÉBRAYAGE EN PEINTURE LES TEMPS DE PAUSE, CE N'EST PAS DU LUXE !

Optimisation, rentabilisation à tout prix : tel est l'objectif de la direction de Renault. À Flins, elle a déjà décidé de faire travailler sept samedis et d'ajouter, tous les mardis, une heure supplémentaire à l'équipe du soir pour produire 8 000 voitures supplémentaires. Elle multiplie maintenant les attaques contre les temps de pause et cherche à réaménager les horaires pour supprimer ce qu'elle considère comme des temps morts. Pour elle, temps de présence doit être synonyme de temps de travail. Mais, en Peinture, cela n'est pas passé.

Depuis un certain temps, on s'attendait à des remises en cause des temps de pause; en effet, nous bénéficions de 12 minutes de pause supplémentaires par rapport aux chaînes de montage et quand on travaille en cabine, on a droit à un quart d'heure par heure hors cabine. Ce n'est pas du luxe, loin de là. Mais pour la direction, c'est trop : prétextant que les conditions de travail ont changé depuis 20 ans, elle a tout simplement proposé la suppression du quart d'heure : on travaillerait 1 h 30 en cabine puis 30 minutes sur un autre poste; elle voulait également supprimer les 12 minutes de pause supplémentaires, transformer les temps de panne en temps de pause en remplacement des pauses programmées à heures fixes. Bref, on aurait eu le temps de se reposer quand les machines le décideraient !

La réaction a été immédiate : jeudi 22 mai, dès l'annonce des « propositions », faite lors d'un arrêt de chaîne consacré à une réunion d'information, les peintres d'une cabine ont prolongé l'arrêt programmé et sont allés dire au chef du personnel ce qu'ils en pensaient. À l'équipe d'après-midi, même scénario : à 70, nous avons fait le tour de l'atelier et dit aux chefs et directeur du personnel qu'il était exclu qu'on touche à nos pauses.

Le lendemain, le responsable du personnel du département Peinture affirmait qu'il avait compris le message – le contraire aurait été difficile ! – et qu'il proposait la constitution d'un groupe de travail chargé de trouver des solutions pour faire plus de voitures, sans toucher aux temps de pause ni au temps de repos.

Inutile de dire qu'il n'y a absolument pas besoin de groupe de travail. La solution est simple : s'ils veulent des voitures en plus, qu'ils cessent de licencier et qu'ils embauchent !

Correspondant LO

QUAND LA TECHNIQUE AUSSI JOUE DES TOURS À LA DIRECTION

Avant même le premier samedi de travail supplémentaire, un orage a entraîné un arrêt de tout le réseau informatique qui assure le déroulement de la production de toute l'usine. Tout a été paralysé. La production n'a repris qu'au bout de plusieurs heures.

Un malheur n'arrivant jamais seul, c'est bien connu, voilà que les pannes les plus invraisemblables se sont succédé durant la semaine. Le stockeur entre les ateliers de peinture et les chaînes de montage a été immobilisé plus d'une heure mercredi 21 mai, réduisant à néant l'heure de production supplémentaire de la veille qui, de toute façon, n'avait pu compenser les pannes des jours précédents.

Enfin, plusieurs centaines de voitures n'ont pas été fabriquées aux bonnes cotes. Et vendredi 22 mai, on a pu voir passer sur les lignes de montage une caisse de voiture nue, sans le moindre voile de peinture. Aux dernières nouvelles, ce serait un essai pour voir si la direction peut tout de même vendre aux éventuels acheteurs ces centaines de caisses pas tout à fait aux normes. Encore faut-il vérifier que tout peut être monté dedans, et qu'elles roulent normalement.

Entre les deux, il y avait eu le débrayage. Quant aux heures supplémentaires, beaucoup de ceux qui les font en ont déjà assez. À suivre…

Échos des entreprises

NE PAS SE TUER AU TRAVAIL !

Mercredi dernier, l'un d'entre nous a eu un malaise cardiaque sur la chaîne U-Méca.

Bien sûr, la direction dira qu'elle n'y est pour rien. Mais elle n'est pas pour rien dans l'aggravation des cadences, dans les équipes décalées et dans le travail du samedi.

Au contraire, tout cela, c'est la politique de la direction, qui se refuse à embaucher massivement et choisit de nous surexploiter tous… pour le profit.

Et ce n'est bon ni pour les bras, ni pour les reins, ni pour le cœur !

Extrait du Bulletin LUTTE OUVRIÈRE *Renault (Douai-Nord)*

POISSON SAUCE « FRAÎCHEUR TONIQUE »

Il y a une quinzaine de jours, les promeneurs du bord de Saône ont pu observer de la mousse à la surface de l'eau. Les analyses ont révélé qu'il s'agissait de « Javel-Plus » provenant de Cotelle. D'après l'article du *Progrès*, un cadre de l'usine aurait déclaré que cela ne pollue pas, la preuve étant que l'on n'a pas trouvé de poissons morts. Irait-il jusqu'à manger une friture pêchée dans les eaux ainsi désinfectées ?

Extrait du Bulletin LUTTE OUVRIÈRE *Cotelle (Rillieux-Rhône)*

ILS MAINTIENNENT DES GENS AU CHÔMAGE, ILS FONT CREVER CEUX QUI TRAVAILLENT !

Au Montage-Auto, les heures supplémentaires pleuvent : la direction nous demande de venir à 3 h du matin pour finir à 13 h et pour ceux qui arrivent à 13 h d'aller jusqu'à 23 h. En plus, il faudrait venir le samedi !

Et tout cela, parce que le patron a arrêté une chaîne et qu'il veut continuer à produire autant avec celle qui reste.

Avec cette nouvelle lubie du patron, si nous l'écoutions, nous pourrions faire la semaine de 53 h.

Eh bien, nous, on n'est pas d'accord. On rappelle que beaucoup de gens cherchent du travail et que l'esclavage, c'est fini depuis longtemps !

Extrait du Bulletin LUTTE OUVRIÈRE *Reydel (Gondecourt)*

NON AUX HEURES SUP

Environ 150 personnes sont venues travailler pendant les deux ponts payés. Les discours tenus au musée SNECMA sur la nécessité de créer des entreprises et des emplois, c'était pour la galerie. Quand il y a du travail à faire, la direction préfère recourir aux heures supplémentaires plutôt qu'embaucher.

Pour la fermeture de fin d'année, si ton chef t'invite à réveillonner à l'usine, réponds-lui que tu ne confonds pas le Père Noël et le patron, et que tu préfères la bûche aux embûches.

Extrait du Bulletin LUTTE OUVRIÈRE *Snecma (Villaroche-Seine-et-Marne)*

MENSONGE À GRAND TIRAGE

À *La Voix du Nord* du 14 mai, la direction déclare que les accidents du travail diminuent et qu'il n'y en a pas plus à la Fonderie qu'ailleurs.

Or le rapport annuel du CHSCT nous dit que, sur 362 accidents déclarés à la Sécurité sociale en 1996, il y en a eu 197 en Fonderie.

C'est plus de la moitié pour même pas un cinquième de l'effectif.

Comme quoi, quand ils déclarent quelque chose… on peut les croire.

Extraits du Bulletin LUTTE OUVRIÈRE *Française de Mécanique (Douvrain-Nord)*

ATTENTION DANGER

À la Fonderie, dans la nuit du 7 au 8 mai, un chariot de 6 tonnes transportant les poches de coulée a perdu une roue. Heureusement, la poche ne contenait pas à ce moment-là de métal en fusion.

Les responsables et les chefs n'ont pas fait grand bruit de ce nouvel incident, qui nous montre bien qu'à la Fonderie le danger est permanent… quoi qu'en dise la direction.

ET SI JOSPIN ÉTAIT PREMIER MINISTRE, QU'Y GAGNERAIENT LES TRAVAILLEURS ?

Au soir du premier tour, Lionel Jospin a déclaré qu'il appelait tous ceux qui voulaient « *une politique nouvelle* » à « *se rassembler au deuxième tour* » et leur a proposé « *un pacte de changement pour une nouvelle démocratie, honnête, respectueuse de tous et à l'écoute de chacun, une politique économique plus audacieuse (...) qui remettra la France en marche pour tous et avec tous* ».

Bref, une déclaration qu'un politicien de pratiquement n'importe quel bord aurait pu faire.

À l'heure où une majorité de gauche à l'Assemblée devient une « *possibilité* », comme le dit Lionel Jospin, cette déclaration est aussi prudente, sinon plus, que l'a été l'ensemble de la campagne du Parti Socialiste en ce qui concerne les promesses faites à la population.

Mais c'est surtout dans le domaine de leur « *politique nouvelle* » que Lionel Jospin comme d'ailleurs tous ses possibles futurs ministres se sont montrés prudents.

Les privatisations ? Théoriquement ils sont contre – en tout cas, contre en faire des nouvelles ! Mais après tout, pour France Télécom, pourquoi pas... Quant aux autres entreprises « privatisables », on pourra peut-être envisager que l'État en cède quand même une partie... C'est que, gouvernement de gauche ou pas, pour ne pas s'en prendre aux profits du grand patronat il faudra bien trouver l'argent quelque part. Alors on va, comme le faisait la droite, le demander gentiment au patronat en échange des entreprises de services publics. Du moins celles qui sont rentables.

Mais en ce qui concerne les mesures favorables aux classes populaires, c'est plutôt à la baisse qu'elles sont discutées. Pour la baisse de la TVA par exemple, cet impôt injuste qui pénalise les classes populaires, et que le Parti Socialiste avait promis de baisser, la promesse est bien maintenue... mais seulement pour le taux à 5,5 % qui passerait à 5 %. Il n'est pas question de ramener ne serait-ce qu'à 18,6 % le taux sur l'immense majorité des produits que Juppé avait porté à 20,6 %. Alors il n'y a vraiment pas matière à permettre une relance de la consommation populaire !

Pour le chômage, les porte-parole du Parti Socialiste ont confirmé que, sur les 700 000 créations d'emplois pour les jeunes promises, il s'agissait bien de 350 000 emplois « *fermes* » offerts « *par les associations et les collectivités locales* » (pas des postes de fonctionnaires mais des contrats de 5 ans). Les 350 000 autres sont seulement « *espérés* » : il s'agit en effet « *d'inciter* » les entreprises à offrir des emplois aux jeunes... par des exonérations de charges sociales. Tant pis pour la Sécurité sociale et les retraites !

La réduction du temps de travail à 35 heures ? Il était bien dit au départ que c'était « *sans réduction de salaire* ». Mais Jospin a précisé que « *la marche vers* » les 35 heures supposait que les salariés acceptent, en contrepartie, « *une modération salariale* » qui se traduira par le blocage des salaires... et la baisse des salaires réels. Autrement dit, la loi de Robien sous une autre étiquette !

Quant aux augmentations de salaire, pas question d'en faire dans la fonction publique, là où le gouvernement est le maître, avait précisé Fabius avant le premier tour. Lionel Jospin l'a confirmé, en déclarant le 27 mai qu'il était pour éviter toute « *flambée* » des salaires. Il avait déjà expliqué au journal *Le Monde* du 21 mai que « *on ne peut pas diminuer le temps de travail, augmenter les salaires directs et, en même temps, créer des emplois* ».

Et tous vont répétant qu'il faudra les juger sur le long terme : trois ans, cinq ans, dix ans, selon le ministrable qui parle.

On ne pourra pas accuser le Parti Socialiste de démagogie : il n'en fait pas. Il fait comprendre le plus clairement possible ce que les travailleurs ont à attendre d'un gouvernement Jospin :... rien !

Sylvie FRIEDMAN

Avec Jospin comme avec Juppé, les travailleurs ne feront pas l'économie des luttes.

LO

LES DIRIGEANTS DU PCF DÉFENDENT LEUR AVENIR DE MINISTRES, PAS LES INTÉRÊTS DES TRAVAILLEURS

Les dirigeants du PCF ont réaffirmé que la priorité des priorités était que la gauche gagne. Encore moins qu'avant le premier tour, ils ne discutent des mesures que devrait prendre cette gauche gagnante. Il sera toujours temps d'en discuter après, disent-ils en substance, se bornant à émettre de petites réserves, tellement générales qu'elles ne signifient rien.

Ainsi, lors d'une conférence de presse tenue le lendemain du premier tour, Hue s'est tout d'abord référé à la déclaration commune PCF-PS du 29 avril, expliquant qu'elle « *contient beaucoup d'éléments de convergence qui permettent d'imaginer qu'il est possible de s'entendre sur une vraie politique de changement dans notre pays.* » Quels éléments ? Quelle politique ? On a bien du mal à voir quelles seraient les mesures favorables pour les travailleurs qui figurent dans cette déclaration, même avec beaucoup d'imagination.

Hue le sait autant que tout autre. Et comme il lui faut malgré tout laisser croire que tout n'est pas ficelé, il ajoute : « *Il y a possibilité d'une politique cohérente du gouvernement* (de gauche)... *"cohérence" ne signifie pas que l'on déciderait de gommer les divergences qui existent. On n'a pas décidé que le PCF et le PS ne feraient plus qu'un. Il y a la possibilité d'arriver, certes en travaillant, à un accord, et ça peut aller vite, très vite.* »

Et de citer parmi les mesures qui devraient être prises rapidement :

– l'augmentation sensible du SMIC : « *sensible* » dit désormais Hue, oubliant sa proposition d'augmentation immédiate de 1000 F de ce même SMIC,

– la réduction du temps de travail

– la baisse de la TVA.

Mais Hue et les dirigeants du PCF ne disent toujours pas si ce sont des préalables impératifs qu'ils posent à un futur accord.

Ils expliquent que le PS aurait besoin de toutes les composantes de la gauche, dont le PCF – qui peut espérer entre 20 et 30 députés – et qui serait peut-être indispensable pour faire une majorité de gauche à l'Assemblée. Mais cela n'a pas l'air d'ébranler Jospin qui a précisé qu'il ne tolérera aucun veto, ajoutant, non sans condescendance, qu'il sera, dans cette future coalition, la composante de loin majoritaire et qu'il serait mal venu que des formations minoritaires « *imposent leur hégémonie* ».

Et ce que les dirigeants du PCF ne disent pas – et serait pourtant important que les travailleurs, que ses électeurs le sachent – c'est ce qu'ils feraient au cas où le gouvernement socialiste déciderait des mesures contraires aux intérêts de la population laborieuse.

Jean-Pierre VIAL

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995